

BUDGET 2015 EN DANGER

**Des moyens
pour Bagneux !**

CONSEIL MUNICIPAL PUBLIC

**Mardi 16 décembre
à 20h**

SALLE DES FÊTES LÉO-FERRÉ



ROC-ECLERC

Parce que la vie est déjà assez chère !

- Pompes Funèbres
- Marbrerie • Contract obsèques
- Rapatriement de corps à l'étranger

Permanence 24h/24 - 7j/7
N° Vert 0 800 800 465
Devis gratuit

109, avenue Henri Ravena
92220 BAGNEUX
100 m de la mairie - face au stade

01 46 55 68 56

bagneux@floury-funeraire.fr
www.floury-funeraire.fr
Fax : 01 46 55 45 29



Pompes funèbres FLOURY - Société indépendante membre du réseau ROC-ECLERC - Habilitation 11-92-A55 N°ORIAS : 07024208
Groupe ROC-ECLERC 102-104 av Edouard Vaillant, 92100 Boulogne Billancourt - RCS Nanterre 8 481 448 249. Création : Huitième Jour - Photo : Masterfile

Mr. Bricolage

Cachan



Le magasin près de chez vous.



Du lundi au samedi : 9h - 19h 30 | Accès : Bus V1, 162, 187 (Arrêt mairie de Cachan)

29/31, avenue Louis-Georgeon - CACHAN

RESTEZ AUTONOME À VOTRE DOMICILE

**Vous avez
besoin d'aide
pour votre toilette,
vos repas,
vos tâches
ménagères...**

Adhap Services®

est là pour vous aider
tous les jours de l'année.

Permanence téléphonique
7 jours sur 7

Tél. **01 45 47 21 52**

12, av. Victor Hugo - 92220 Bagneux
adhap92c@adhapservices.eu
www.adhapservices.fr



Agrément qualité préfectoral

La présence d'un professionnel, ça change tout...



Couverture

Spécialiste en rénovation

- ▶ Démoussage - Traitement des toitures
- ▶ Bardeau bitumé
- ▶ Rénovation - Pose de fenêtres de toit
- ▶ Etanchéité de terrasse
- ▶ Petite fumisterie (cheminées)
- ▶ Pose de bardage

Diagnostic
de toiture gratuit



53, rue Alphonse Pluchet - 92220 Bagneux

Tél. : 01 46 65 46 92 - Port. : 06 14 67 87 68

Mail : xavier.rigaud@worldonline.fr

Site : couverture-rigaud.com

ÉDITO

SOMMAIRE

4 Expresso

7 Actualité

P 7 : les engagements municipaux, ça vous regarde

P 8 : des moyens pour Bagneux !

P 9 : bilan des TAP après un trimestre

P 10 et 11 : spécial Noël

12 Quartiers

P 12 : le nouveau visage de la ZAC Victor-Hugo

P 13 : un projet de supérette

P 14 : portrait d'un musicien forger de vocations

P 15 : le centre commercial au conseil de quartier

P 16 : de bonnes nouvelles pour l'ORU

P 17 : la passion des orgues

18 Cadre de vie

P 18 : venez visiter le chantier de géothermie

19 Dossier

P 19 à 23 : Bagneux et le Grand Paris

La Métropole du Grand Paris entrera en vigueur dans un an. Un bouleversement institutionnel qui entraînera de profonds changements pour les habitants, pas seulement en termes de transports. Ce dossier fait le point sur la façon dont Bagneux conçoit la Métropole : ce qu'elle attend pour réduire les inégalités entre territoires, mais aussi ce qu'elle peut lui apporter, car notre ville ne manque pas d'atouts.

24 Points de vue des groupes politiques

26 Enfance/Jeunesse

P 26 : en route pour la salle philharmonique de Paris

P 27 : zoom sur le lycée Léonard-de-Vinci

29 Solidarité

P 29 : reportage au centre municipal de santé

30 Sports

P 30 : une patinoire pour Noël

P 31 : à l'entraînement avec les gymnastes

32 Initiatives

P 32 : pour le réveillon, mangez des fleurs !

33 Portrait

P 33 : des drones pour prendre de la hauteur

34 Culture

P 34 : la BD américaine à l'honneur

36 Agenda

Mobilisons-nous pour notre budget !

Mardi 16 décembre, vous êtes invités à assister nombreux au conseil municipal. Les élus y discuteront du budget 2015 de la commune. Si nous tenons cette séance à la salle des fêtes, c'est que je souhaite vous alerter sur le danger qui pèse sur nos finances locales ! Vous devez donc avoir toutes les informations en mains !

Depuis l'année dernière, le gouvernement a choisi de faire des économies en réduisant les dépenses de l'État et des collectivités. Résultat : 11 milliards de moins pour les communes, départements, intercommunalités et régions d'ici 2017.

Pour Bagneux, cela représente moins 500 000 euros en 2014 et moins 1 million en 2015. Dans une ville populaire comme la nôtre, où les besoins économiques et sociaux sont croissants, une telle diminution est alarmante ! Nous devrions au contraire avoir plus de moyens !

Rappelez-vous : en 2008, alors que le gouvernement Fillon voulait baisser de 2 millions notre dotation de solidarité urbaine, nous avons été des milliers à nous mobiliser. Et nous avons pu garder ces 2 millions.

Ces derniers jours, la colère de milliers de maires a permis d'obtenir le maintien du financement d'une partie des nouveaux rythmes scolaires, pour l'année prochaine. Mais ce fonds doit demeurer dans le temps, pour permettre d'ouvrir l'accès de la culture et du sport à tous les enfants.

Les communes jouent un grand rôle dans l'investissement public, et donc dans l'emploi. Leur enlever des moyens, c'est donc aussi prendre le risque d'augmenter encore le chômage.

Or, l'argent existe puisque le gouvernement a su trouver 40 milliards pour les entreprises ! Du côté des banques françaises aussi, il y a des moyens, puisqu'elles ont toutes investi dans des paradis fiscaux. Une évasion fiscale qui fait s'envoler chaque année 60 milliards de notre pays !

Je vous attends donc nombreux, salle Léo-Ferré, le 16 décembre !

Marie-Hélène AMIABLE
Maire de Bagneux



EXPRESSO



L'édition 2014 du festival de théâtre Auteurs en acte s'est déroulée du 14 au 16 novembre, présentant notamment Maternita(s) (ci-dessus), une pièce de Marie-Do Freval et Micro Fictions de Gustave Akakpo.



Rencontre le 8 novembre avec les artistes du photo-club de Bagneux, auteurs des clichés de l'exposition L'errance photographique à la médiathèque.



Soirée loto en famille le 10 novembre à l'école Marcel-Cachin.



Éducateurs sportifs et animateurs de la Ville ont été initiés au golf par le joueur professionnel Bill Owens le lundi 17 novembre, en préparation de la grande matinée d'initiation publique du samedi 29 novembre et de plusieurs interventions à venir auprès des jeunes.

Retrouvez l'actualité en photos sur bagneux92.fr
rubrique Bagneux en images.



Ouverture en week-end de l'exposition "Chaix étiquettes et protocole" à la Maison des arts, avec signature par l'artiste de son ouvrage Legufrix panopticus le dimanche 16 novembre.



Assemblée générale de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie le dimanche 23 octobre.



Le mercredi 19 novembre, les jardiniers municipaux ont fait don aux Restos du cœur de deux magnifiques citrouilles de plus de 50 kg, cultivées dans les serres de la ville, ayant servi pour les décorations d'Halloween et toujours comestibles.



Rencontre entre les équipes bagnénoises de futsal et le footballeur français Mamadou Sakho évoluant à Liverpool, le mercredi 19 novembre au gymnase Henri-Wallon.



Samedi 8 novembre à la salle des fêtes Léo-Ferré, l'Association pour les Relations franco-tchéco-slovaques (ARTS) organisait un après-midi et une soirée festifs avec musiques et danses folkloriques.



Commémoration de l'armistice de la guerre de 1914-1918 le mardi 11 novembre.



Poursuite des travaux de construction du futur chapiteau du Centre des arts du cirque et des cultures émergentes.

○ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Pour les besoins de création de la ligne 15 Sud du Grand Paris Express, la Société du Grand Paris mènera une nouvelle enquête parcellaire du 1^{er} au 20 décembre 2014, sur les emprises souterraines nécessaires à la réalisation du tunnel. Les habitants pourront consulter le dossier d'enquête à la Direction de l'aménagement urbain et inscrire leurs observations sur le registre. Le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie de Bagneux les 1^{er} décembre (14h-17h), 13 décembre (9h-12h) et 18 décembre (9h-12h).

○ QUOTIENT FAMILIAL

Vous avez jusqu'au 30 janvier, dernier délai, pour faire établir votre quotient familial 2015 à l'Hôtel de ville, la Mairie annexe ou sur le site bagneux92.fr. Il faut pour cela vous munir de votre avis d'imposition 2014, d'un justificatif de domicile si votre adresse est différente de celle figurant sur l'avis d'imposition, du livret de famille à jour et d'une attestation de la CAF. Cette démarche est nécessaire pour les enfants inscrits aux accueils de loisirs, séjours, restauration scolaire etc.

○ HORAIRES DES 24 ET 31 DÉCEMBRE

En raison des fêtes de fin d'année, l'Hôtel de ville et la Mairie annexe fermeront leurs portes à 15h les mercredis 24 et 31 décembre. Les accueils de loisirs fermeront à 16h30 ces jours-là. Comme chaque année, le service élections restera ouvert jusqu'à 17h le 31 décembre, afin d'inscrire les dernières personnes sur les listes électorales. Sous réserve d'être en mesure de numériser les documents nécessaires, il est possible de s'inscrire par internet (mon.service-public.fr) jusqu'à 23h59 le 31 décembre.

MNFCT *

VOS SOLUTIONS SANTÉ & PRÉVOYANCE

MNFCT
**GARANTIES
LABELLISÉES**
MNFCT

LES PACKS SANTÉ TERRITORIAUX

Adhérez en ligne sur :

WWW.MNFCT.FR

CONSULTATIONS, PHARMACIE, HOSPITALISATIONS,
DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES, CHAMBRES PARTICULIÈRES,
PROTHÈSES ET IMPLANTS DENTAIRE,
ORTHODONTIE, OPTIQUE, CHIRURGIE DE LA MYOPIE,
CONTRACEPTION, MATERNITÉ, SEVRAGE TABAGIQUE,
AIDE À L'ACCÈS AUX SOINS,
CAUTIONNEMENT DE PRÊT IMMOBILIER, ETC.

3 MOIS
DE COTISATION
OFFERTS
EN COMPLÉMENTAIRE SANTÉ
pour toute adhésion à l'une des options
des Packs Santé Territoriaux
entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2014

afaq
ISO 9001
Qualité
AFNOR CERTIFICATION

Créateur de solidarité depuis 1933

Adhérente

**MUTUALITÉ
FRANÇAISE**


MNFCT

Mutuelle
Nationale des
Fonctionnaires des
Collectivités
Territoriales

* Mutuelle Nationale des Fonctionnaires des Collectivités Territoriales
22 rue des Vignerons - 94686 Vincennes Cedex - www.mnfct.fr

Pour adhérer : **0 810 46 47 48**

OBSERVATOIRE DES ENGAGEMENTS MUNICIPAUX

Le dispositif relancé

Les Balnéolais sont invités à faire partie du second Observatoire des engagements municipaux qui entrera en fonction début 2015.

La municipalité tient-elle tous les engagements énoncés dans son programme électoral de 2014 ? C'est ce que va se charger de déterminer le nouvel Observatoire Des Engagements municipaux (ODE), un dispositif mis en place pour la première fois lors du précédent mandat et relancé ce mois-ci. Constitué d'habitants de tous âges, de tous milieux et de tous horizons, de représentants d'associations et de conseils de quartiers, tous volontaires et bénévoles, l'ODE est totalement indépendant de la municipalité. Aucun élu ou employé de la mairie n'a le droit d'en faire partie. Répartis en différentes commissions (santé, économie, éducation etc.), les membres peuvent auditionner élus et responsables de services municipaux, effectuer des visites sur le terrain ou consulter tous documents nécessaires à leur mission. Chaque fin d'année, l'ODE établit un rapport récapitulatif l'avancée



Les habitants sont invités à rejoindre l'Observatoire des engagements municipaux, relancé en janvier 2015.

de ses démarches agrémenté de remarques et préconisations.

Des citoyens actifs

"Faire partie de l'ODE a été pour moi une expérience très enrichissante et un bon moyen de mieux connaître la ville alors que je venais juste d'y emménager, explique Marta Sastre. Je faisais partie de la commission économique. J'ai une formation de comptable, mais je n'avais aucune idée de comment fonctionnait un budget municipal ou la communauté d'agglomération, j'ai découvert vraiment tout un tas de choses que je ne soupçonnais pas", ajoute-t-elle. Si Marta ne rejoindra pas le nouvel observatoire pour des raisons professionnelles, Didier Lochouarn est d'ores et déjà prêt à recommencer. "Je trouve cette démarche d'obser-

atoire très intéressante sur le plan démocratique et du développement de l'activité citoyenne au niveau de la ville, explique-t-il. En même temps je trouve qu'elle a un côté un peu modeste par rapport au nombre de personnes qui y ont participé la première fois, 25 personnes c'est peu par rapport à la population de notre ville ! Et modeste aussi en raison du peu de retour du public sur les rapports que nous avons publiés". Un regret auquel les Balnéolais pourront facilement remédier en s'inscrivant massivement au nouvel ODE, dont l'activité commencera début 2015.

SANDRA DERUÈRE

Informations : 01 42 31 61 95

LISTES ÉLECTORALES

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire

En 2015, les Français seront appelés aux urnes les 22 et 29 mars pour les élections départementales (anciennement cantonales) et en décembre pour les élections régionales. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014. Les jeunes de 18 ans le sont déjà automatiquement suite à leur recensement à l'âge de 16 ans, mais il est préférable de le vérifier auprès du service population de l'Hôtel de ville. Les jeunes non recensés (ou trop tardivement) ainsi que les personnes ayant emménagé à Bagneux ou déménagé à l'intérieur de la ville en 2014 doivent en revanche s'inscrire ou se réinscrire. Il faut pour cela se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile et se présenter, avant le 31 décembre donc, à l'Hôtel de ville ou à la Mairie annexe. Il est aussi possible de réaliser cette inscription par internet sur le site mon.service-public.fr.



Les candidatures sont à adresser à :
Mme le maire - Service GRH
Secteur Recrutement, Formation, Effectifs
57 avenue Henri-Ravera
92220 Bagneux
Fiches de poste complètes
sur bagneux92.fr
01 42 31 60 90
Toutes les offres proposées s'adressent indistinctement à des hommes ou des femmes.

POUR LA DIRECTION DES FINANCES

- Chargé de l'optimisation des recettes et du contrôle de gestion (cadre A)

POUR LE SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- Assistant de recrutement

POUR LE SERVICE POPULATION

- Responsable de l'état-civil

POUR LE SERVICE DES BÂTIMENTS

- Technicien

POUR LA DIRECTION DES ESPACES PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT

- Technicien de suivi de travaux de voirie
- Responsable d'équipe pour le secteur propreté urbaine

POUR LE SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

- Chargé de gestion foncière et immobilière
- Chargé de mission animation et développement du commerce local

POUR LE SERVICE ÉDUCATION

- Directeur adjoint de la crèche des Rosiers (infirmier ou puéricultrice)
- Médecin généraliste pour le secteur petite enfance. Vacations de 17 heures par semaine.
- Éducateurs de jeunes enfants

SERVICE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Rédacteur pour le secteur des marchés publics/achats
- Chargé de suivi des marchés publics/assurances

SERVICE INFORMATIQUE

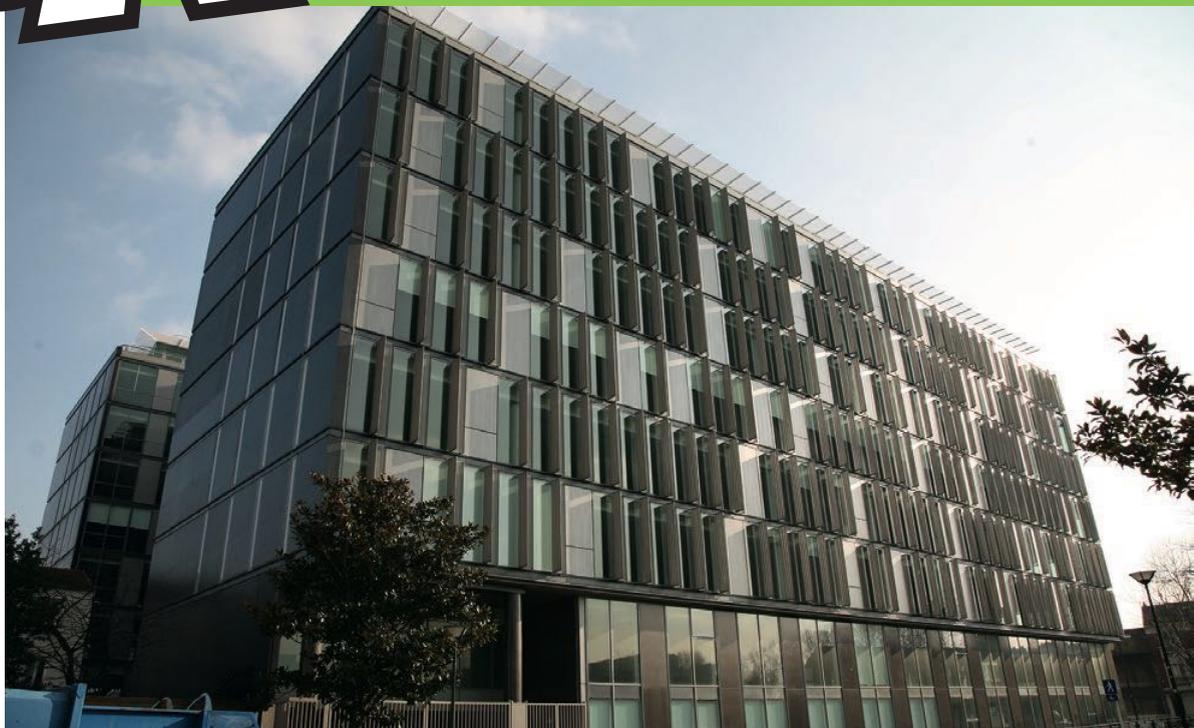
- Directeur de l'informatique et de la ville connectée (cadre A)

CONSEIL MUNICIPAL

Sept ans de gestion à la loupe

Le conseil municipal du 18 novembre a pris connaissance du rapport définitif de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) sur la gestion financière de la Ville entre 2006 et 2013. Dans ce document de 30 pages, le "gendarme financier" des collectivités locales examine la qualité des comptes, soupèse les risques éventuels et émet ses recommandations pour les années à venir. Sur la fiabilité des comptes, les magistrats se montrent satisfaits puisque la note donnée à Bagneux par la direction départementale des Finances publiques est supérieure à la moyenne départementale. Une rigueur dans le suivi de nos finances saluée unanimement par les élus, car elle est une garantie de clarté des choix politiques et donc de transparence démocratique. Sur le fond, la CRC attire toutefois l'attention sur la situation financière de la Semaba qui pourrait faire peser un risque sur les finances de la commune en cas de retard dans la programmation des métros ou de retournement du marché immobilier. Une situation dont la municipalité a pleinement conscience, ont indiqué les élus de la majorité, et qui est liée au déficit de la gestion locative, au portage foncier important que doit assurer la Semaba pour l'aménagement de la ZAC Éco-quartier Victor-Hugo ainsi qu'aux retards enregistrés dans la réalisation du métro ligne 4 (dont l'arrivée à Bagneux était annoncée autrefois pour 2014). Un audit doit permettre d'améliorer l'efficacité de la gestion locative de la Semaba. Quant à la partie aménagement de la ZAC, la municipalité souscrit à la recommandations de la CRC, qu'elle applique déjà, et qui consiste principalement à *"suivre l'évolution du prix des terrains à bâtir dans ce secteur de manière à anticiper les difficultés éventuelles"*. *"S'il fallait un jour adapter le projet de la ZAC pour tenir compte d'une évolution dans un sens ou dans l'autre, nous le ferions"*, a assuré Marie-Hélène Amiable. Outre une autre recommandation purement technique, le rapport de la CRC ne comporte pas plus de remarques ou d'observations, ce qui, selon la municipalité, *"souligne la qualité de la gestion de la Ville"*.

NB : À sa demande, nous précisons que l'élu indépendant Saïd Zani a voté en faveur de la délibération sur le périmètre du territoire métropolitain lors du conseil municipal du 23 septembre (cf. notre article du mois dernier, p.9)



IMMEUBLE ARISTIDE

Des entreprises à tous les étages

Et un locataire de plus ! Construit en 2010, l'immeuble Aristide qui propose 20 000 m² de bureaux, à l'angle de la RD 920 et de l'avenue Albert-Petit, a enregistré l'arrivée d'ici la fin de l'année de la société Sonovision, leader dans l'ingénierie logistique et documentaire. Elle a signé un bail de neuf ans et occupera ainsi près de 4 800 m² des locaux balnéolais. Avec ses 1 400 collaborateurs, présents dans plus de dix pays, elle accompagne notamment les grands comptes de l'industrie dans divers domaines (aéronautique, transport, militaire, énergies...) dans la conception et la mise

en œuvre des projets les plus complexes. Après Air Liquide, Solystic et MSTAR-France, l'installation de Sonovision constitue une excellente nouvelle pour l'ensemble immobilier de bureaux qui affiche désormais un taux de remplissage de 87 % (800 salariés au total). Un succès qui n'est pas sans lien avec la présence d'une station du RER B sur la ville et l'arrivée, en 2019 et 2020, du prolongement de la ligne 4 du métro puis du Grand Paris Express. Par ailleurs, l'immeuble a changé de propriétaire, la société Patrimoine REIM l'ayant racheté tout récemment à Cogedim Office Partners.

87 % de l'immeuble Aristide est aujourd'hui occupé.

BUDGET 2015

Assistez au conseil du 16 décembre

Le conseil municipal du 16 décembre se tiendra exceptionnellement à la salle des fêtes Léo-Ferré pour permettre à un maximum de Balnéolais d'y assister. Il s'agira en effet de débattre des orientations budgétaires de la commune pour 2015, alors que les dotations de l'État aux collectivités locales connaîtront une baisse sans précédent (lire l'édito, p.3). Comment faire autant avec moins, dans un contexte de crise économique où les besoins s'accroissent ? Comment obtenir des moyens pour Bagneux, dont la population vit souvent dans des conditions sociales plus difficiles qu'ailleurs ? Telles sont les questions importantes qui seront débattues par les élus, en présence des habitants.



Conseil municipal : mardi 16 décembre à 20h, salle des fêtes Léo-Ferré

BILAN DES TAP TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Un début difficile mais des progrès constants

Premier bilan des temps d'activités périscolaires après un trimestre de fonctionnement.

L'application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014 a induit deux nouveautés. Le passage de quatre à cinq matinées d'école par semaine et surtout la création de Temps d'Activités Périscolaires (TAP) d'une durée d'une heure et demie, deux après-midis par semaine. Ces activités sont proposées autour des sept parcours du Projet éducatif local à savoir la lecture et l'écriture, les arts vivants, la musique, les arts visuels, les sciences, la citoyenneté et enfin le sport et la santé. Cela se traduit par des ateliers très diversifiés : peinture, danse, capoeira, langue des signes, informatique, sécurité routière... Chaque semaine, entre 1 600 et 2 000 enfants y participent, soit dans leur école soit dans une structure municipale, sous la responsabilité de 120 intervenants (animateurs, éducateurs culturels ou sportifs, enseignants, Atsem, intervenants associatifs).



Des ajustements sont réalisés régulièrement afin de proposer aux enfants des activités périscolaires de qualité.

Gérer autant d'enfants en périscolaire est inédit. Les débuts ont été difficiles conduisant à un mouvement de grève des animateurs. Le conseil municipal du 18 novembre a voté en faveur d'une réduction du montant de la facture des familles en compensation de ces perturbations (lire p.28). Les organisations se calent, trouvent leur vitesse de croisière, des ajustements sont réalisés régulièrement. Une attention toute particulière est portée au développement du dialogue entre enseignants et animateurs afin que le travail en classe et celui organisé lors des TAP soient complémentaires.

Les TAP à la loupe

Encore en période expérimentale, les TAP sont observés avec rigueur par la municipalité afin de répondre aux orientations municipales et proposer aux enfants des activités de

qualité à dominante culturelle. Une évaluation du dispositif est également menée par des étudiants en sciences de l'éducation de l'université de Créteil. Ils doivent rendre un premier compte-rendu au printemps 2015, avec des préconisations pour la rentrée prochaine.

Les TAP sont ouverts à tous et totalement gratuits pour les familles car entièrement pris en charge par la Ville, ce qui représente un budget de 700 000 €. Ceci dans un cadre budgétaire contraint, avec des aides de l'État (fonds d'amorçage) de 350 000 €, reconduites pour 2015 sous réserve de qualité des contenus, donc non pérennes.

SANDRA DERUÈRE

RUGBY

Le stade Port Talbot livré ce mois-ci

Essai transformé sur toute la ligne ! Les travaux du stade de rugby Port-Talbot qui avaient débuté en avril dernier touchent à leur fin. L'inauguration de la nouvelle enceinte sportive aura lieu en décembre. De quoi réjouir les amoureux du ballon ovale. "Avant le lancement des travaux proprement dits, il a fallu consolider les carrières en décembre 2013", se souvient Michel Zanin, qui officie aux services techniques de la Ville.

Ensuite, les travaux sont entrés dans une phase active avec la démolition du bâtiment existant et l'arrivée des installations permanentes du chantier. Objectif : redonner du lustre à ce stade devenu vétuste, pour un montant de 369 000 €. Ce sont donc quatre vestiaires avec douches, destinés aux joueurs, et deux vestiaires pour les arbitres, un bureau, une salle de réunion et une salle festive, ainsi que des sanitaires flambants neufs qui sont créés dans ces nouveaux bâtiments aux toits végétalisés.



PISCINE

La piscine sera fermée du 22 décembre au 16 janvier inclus, afin de vidanger les bassins et résoudre les petits dysfonctionnements observés depuis son ouverture.

AQUABIKING

Des places sont encore disponibles pour les cours d'aquabiking du mercredi de 12h15 à 12h45, du jeudi de 13h à 13h30 et du vendredi de 13h à 13h30, à la piscine de Bagneux.

ALLOCATIONS FAMILIALES

Pour pouvoir renouveler leurs droits aux prestations familiales sous condition de ressources, les allocataires doivent déclarer leurs ressources 2013 auprès de la Caisse d'allocations familiales. Ceux qui ne l'auraient pas déjà fait peuvent effectuer cette démarche par internet sur le site caf.fr à la rubrique "Mon compte".

CAF

La permanence administrative de la Caisse d'allocations familiales, qui a lieu tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h à la Mairie annexe (8 résidence du Port Galand), ne sera pas assurée le mercredi 31 décembre. Elle sera de nouveau assurée le mercredi 7 janvier 2015 aux horaires habituels.

CIRQUE

Le Plus petit cirque du monde organise des stages pendant les vacances de Noël du lundi 22 au mercredi 24 décembre et du lundi 29 au mercredi 31 décembre, de 10h à 12h pour les 3-5 ans axés sur le développement psychomoteur autour des arts du cirque, et de 10h à 16h pour les 6-13 ans avec des activités de cirque pluridisciplinaires et du hip-hop.

Renseignements et inscriptions :
01 46 64 93 62, lepluspetitcirquedumonde.fr
ou info@lepluspetitcirquedumonde.fr

JEUNESSE

Le conseil régional des jeunes d'Île-de-France se renouvelle pour un cinquième mandat. Si vous voulez en faire partie afin d'exprimer vos idées et mener des projets destinés aux jeunes de la région, vous pouvez déposer votre candidature sur internet jusqu'à la fin de l'année 2014. Les 140 nouveaux membres âgés de 16 à 23 ans et issus des huit départements franciliens seront désignés par tirage au sort le 23 janvier 2015.

Informations et inscriptions :
iledefrance.fr/crj

ACTUALITE



MARCHÉ DE NOËL

La fête avant les fêtes

À l'occasion des festivités de fin d'année, la Ville fait résonner le son de l'orgue de barbarie sur la place Dampierre. Avec ses stands et animations étincelantes de lumières, le marché de Noël ouvre ses portes cette année encore. Au détour des étals, découvrez de nouvelles saveurs qui raviront les palais gourmets (foie gras, escargots, fromages, champagne, huîtres, grands vins...). Pendant trois jours, vous rencontrerez le Père Noël, visiterez une jolie petite ferme. Peut-être même vous offrirez-vous un tour en calèche. Dans une ambiance festive, les yeux des enfants pétilleront devant la parade triporteur de "Max et Lili" le vendredi 5 décembre ou encore devant le spectacle de "Miss Hiver et ses lutins" le samedi 6 décembre. Le jongleur magicien fera rire aux éclats les petits comme les grands le dimanche 7 décembre. Tout vous invitera au plaisir de déambuler sur le marché pour découvrir les meilleurs produits régionaux de France et d'autres pays du monde. Vous pourrez aussi dénicher le cadeau unique (peinture, bougie, objets d'art africain...). Plus de trente commerçants vous proposent une offre des plus variées et vous accueillent à bras ouverts, que vous désiriez flâner ou réaliser vos emplettes.

Marché de Noël : place Dampierre, vendredi 5 (à partir de 16h), samedi 6 et dimanche 7 décembre. Le marché hebdomadaire de la place Dampierre se déroulera exceptionnellement rue de la République ce week-end là, à quelques mètres seulement de son emplacement habituel.



ILLUMINATIONS

Et la lumière fut...

Noël sans la magie de ses illuminations ne serait pas vraiment Noël. Pour perpétuer la tradition, Bagneux revêt ses habits de fête. Les lumières de la ville vont ainsi fleurir dans les rues et éclairer notre paysage quotidien. Du vendredi 5 décembre (date du marché de Noël) au samedi 10 janvier (date des vœux du maire), les motifs et traversées seront allumés dans le centre ancien, sur les grands axes structurants, aux entrées de ville, aux principaux carrefours, devant certains bâtiments publics et – nouveautés cette année – dans le quartier sud, avec la rue de la Fontaine, la rue des Tertres et le carrefour de la Fontaine. La Ville a investi 26 000 €

La ville revêt ses habits de lumière pour les fêtes de fin d'année.

cette année pour remplacer une partie de ses motifs traditionnels par des motifs à LED, ce qui permettra à terme de réaliser 40 % d'économie d'énergie, un gain non négligeable dans le contexte actuel. En moyenne, le coût de la consommation électrique au moment des fêtes est de l'ordre de 10 % de la consommation annuelle d'électricité de l'éclairage public, soit environ 20 000 € pour cinq semaines. Propriétaire de ses motifs et traversées de chaussées, la Ville assure la remise en état des motifs des années précédentes, leur pose et leur dépose. De quoi rayonner et réveiller sous les belles lumières de Noël !

VOIRIE

Le Plan neige activé

Comme chaque année à pareille époque, les équipes de la voirie viennent de mettre en place un plan d'intervention préventif et curatif en cas de fortes chutes de neige ou de verglas. Ainsi, le service municipal est en astreinte hivernale à compter du 5 décembre jusqu'au 28 février, soit douze semaines. Il dispose de deux camions de salage, dont un doté d'une lame de déneigement acquise l'année dernière. Il faut environ cinq heures de travail pour traiter la totalité des voies ouvertes à la circulation. Quant aux particuliers, commerçants et professionnels, ils doivent dégager le trottoir devant leur bâtiment en assurant un passage circulaire d'un mètre et demi minimum, conformément au règlement sanitaire départemental. Pour cela, ils peuvent utiliser différents bacs contenant du sel, disposés en libre accès sur le domaine public.



DÉCORATION

Une maison s'illumine

Chaque année au mois de décembre, de nombreux Balnéolais décorent l'intérieur et parfois l'extérieur de leur logement. C'est le cas de Jacques et Chantal dont on peut difficilement manquer la maison, véritable vitrine de Noël dans la partie nord de l'avenue Henri-Ravera.

Vous pensiez aller en Finlande pour montrer à vos enfants la maison du Père Noël ? Rassurez-vous, nul besoin de quitter Bagneux pour admirer un édifice digne de notre barbu préféré. Chaque année, Jacques et Chantal Bignon transforment leur domicile en palais lumineux. Vous ne pourrez pas manquer les rennes, traîneau et étoiles filantes qui ornent la façade. Les passants s'attarderont encore devant le rideau clignotant suspendu à la fenêtre du salon, les guirlandes aux couleurs bleues enroulées aux colonnes du perron, les Pères Noël se bousculant dans le vestibule... Une passion qui a saisi ces habitants au moment de la retraite "pour le plaisir d'enchanter les gens", sourit Chantal. Très proches de leurs petits-enfants, les époux Bignon cherchent avant tout à combler les regards des riverains, et surtout des petits. "Une dame est



De nombreux Balnéolais multiplient guirlandes et décorations sur la façade de leur maison pour contribuer à leur façon à la magie de Noël.

venue un jour avec sa fille qui a dit qu'elle souhaitait voir la maison du Père Noël".

On ne regarde pas à la dépense

Chantal et Jacques sont des férus de Noël. Lorsqu'ils font les magasins, ils marchent au coup de cœur. Pas de budget défini pour assouvir leur passion commune. Jacques explique : "tous les ans en période de fêtes, depuis notre retraite, on achète des décorations de toutes sortes. On remplace les usagées et on investit dans d'autres qui nous plaisent". La maîtresse de maison confie même : "on ne regarde pas du tout à la dépense, on a bien du mal à estimer combien toutes nos décorations nous ont coûté". Ils ne sont pas davantage soucieux

de la facture d'électricité, toutefois Chantal ajoute : "J'achète des guirlandes basse consommation, plus écologiques et on met un minuteur pour régler le temps d'éclairage". Le duo n'a jamais pensé à participer à des concours ou même à prendre des photos de sa maison décorée. Trois jours de dur labeur pour vérifier le fonctionnement, installer les rallonges, réfléchir au placement des décorations. Mais Jacques tient à rassurer les amateurs : "tant que nous aurons la santé pour décorer, nous le ferons". Malgré la difficulté, le jeu en vaut la chandelle, car chez les Bignon, petits comme grands, la magie de Noël perdure.

MÉLANIE GRONDIN

INITIATIVES DE NOËL

CCAS

Lundi 1^{er} décembre : distribution de colis de Noël aux personnes âgées et handicapées à la salle des fêtes Léo-Ferré de 9h30 à 12h et de 14h30 à 16h30.

Mercredi 3 décembre : spectacle de Noël pour les enfants ayant bénéficié de bons vêtements pour la rentrée scolaire 2014 et nés entre 2005 et 2011. De 14h à 17h30 à la salle des fêtes Léo-Ferré.

Jeudi 4 décembre : distribution de colis de Noël aux demandeurs d'emploi au CSC Jacques-Prévert et à la Mairie annexe de 9h à 12h.

ASSOCIATIONS CARITATIVES

(Réservé à leurs bénéficiaires)

► Restos du cœur

Mercredi 17 décembre : distribution de jouets aux enfants par le Père Noël à partir de 14h.

Une sortie au cirque est également prévue, mais la date n'avait pas été fixée au moment de l'impression du magazine.

► Secours catholique

Mercredi 17 décembre : goûter de Noël dans le cadre de l'accompagnement scolaire, à partir de 15h à la salle polyvalente Paul-Vaillant-Couturier.

Distribution de cadeaux et de colis d'urgence directement aux familles bénéficiaires.

► Secours populaire

Dimanches 7 et 14 décembre : sorties au cirque Bouglione.

Samedi 20 décembre matin : goûter et distribution de chèques-cadeaux à utiliser à la Grande récré du centre commercial de la Vache noire (Arcueil) pour les enfants jusqu'à 11 ans.

Pour la troisième année consécutive, ces trois associations proposent en commun un repas pour leurs bénéficiaires le samedi 20 décembre à 12h dans les locaux de l'école Saint-Gabriel.

CROIX-ROUGE

Mercredi 10 décembre : sortie au cirque Pinder.

Dimanche 21 décembre : goûter de Noël intergénérationnel avec distribution de chocolats et de jouets pour les enfants au club Marty à partir de 15h.

STRUCTURES MUNICIPALES

Un mois de décembre très animé !



À Bagneux, la fin de l'année se fête bien avant l'heure ! Concerts, goûters, spectacles... les structures municipales proposent de nombreux moments conviviaux en décembre. À l'espace Marc-Lanvin par exemple, un concert sera organisé en collaboration avec la Chaufferie, le samedi 13 décembre à partir de 19h, avec en première partie Smeto, un jeune rappeur de Bagneux, suivi de Luidji (rap) et d'Élodie Ji (funk-soul). Le Centre Social et Culturel (CSC) de la Fontaine Gueffier propose le 20 décembre à ses usagers un petit-déjeuner spectacle de 10h à 11h30, pour les enfants jusqu'à 5 ans et leurs familles, et un goûter-spectacle pour les 6-12 ans et leurs familles de 14h à 16h30 (inscriptions les 1^{er}, 2 et 3 décembre). Dans le quartier nord, habitants, associations du quartier et CSC Jacques-Prévert travaillent ensemble à l'organisation d'animations dont les dates n'avaient pas été fixées lors de l'impression du magazine.



BRÈVES

TRAVAUX RATP

Pour tout savoir sur les travaux de prolongement du métro ligne 4 et leur impact sur la vie du quartier, la RATP organise une conférence-débat à destination des riverains du nord de la ville. Cette réunion aura lieu le mercredi 10 décembre à 19h, dans le préau de l'école maternelle Joliot-Curie.

PASSAGE CHÂTEAUBRIANT

Pour permettre les travaux de démolition de la crèche du Champ des oiseaux, du pavillon associatif et de l'immeuble du Simply-Market situés du 49 au 53 avenue Henri-Barbusse, le passage Châteaubriant sera entièrement fermé au public à compter du 8 décembre. Les riverains devront alors emprunter la rue Frédéric-Chopin ou passer sous l'immeuble Châteaubriant.

Renseignements auprès de la Semaba : 01 45 36 43 10

UN NOUVEAU TERRAIN MULTISPORTS

L'actuel terrain multisports, situé derrière le gymnase Henri-Wallon, sera démolit dans le cadre des travaux de prolongement du métro ligne 4. La Ville prévoit d'implanter un nouveau terrain sur le mail Debussy pour l'été 2015. Plus moderne, ce nouvel espace comporterait des bancs en bois, qui remplaceraient avantageusement ceux en béton et un grand terrain de foot grillagé, d'une dimension de 22x42 mètres, bordé d'une rangée de tilleuls. En complément, les habitations se situant à la sortie des immeubles du mail Debussy bénéficieraient d'allées rénovées. Ce projet a été soumis au conseil de quartier du 13 novembre. Compte-rendu dans notre prochaine édition.

STATIONNEMENT ABUSIF

La Ville prévoit de faire enlever une centaine de "voitures ventouses" par la Police municipale dans le quartier de la Pierre plate. Tous les véhicules en stationnement abusif (art. R417-12 du Code de la Route) seront donc systématiquement enlevés par les services de police durant la semaine du 15 décembre 2014.

RÉUNION PUBLIQUE

La ZAC intéresse les habitants

Au cours d'une séance riche d'informations, près de 150 habitants ont découvert le visage remodelé de la ZAC Éco-quartier et ont pu poser leurs questions aux élus, architectes, urbanistes, ainsi qu'aux représentants de la RATP et du Grand Paris Express.

Après la longue trêve imposée par l'élection municipale, les habitants sont venus en nombre, le 5 novembre, à l'école Joliot-Curie. Ils tenaient à mettre à jour leurs informations sur l'avenir du quartier, de part et d'autre des deux gares des futurs métros. Une gare aérienne pour la ligne 4 et une gare du Grand Paris Express intégrée au sein d'un immeuble de commerces et de logements.

Place des deux métros

"Pourquoi ne pas réaliser une seule gare pour les deux métros ?", a demandé une habitante. "C'était notre souhait", a répondu Marie-Hélène Amiable, mais les calendriers des deux projets étant légèrement décalés dans le temps, la chose n'a pas été possible sous peine de prendre du retard". Un mal pour un bien, car les deux gares (qui seront reliées en sous-sol) donneront naissance à une vaste place, essentiellement piétonne, bordée de commerces et de restaurants qui pourront y déployer leurs terrasses. L'idée d'un marché



quotidien du soir a même été évoquée pour permettre de faire ses courses en rentrant du travail ou en quittant la ville sa journée accomplie.

Autour de ce noyau, des immeubles d'habitation verront le jour, ainsi qu'une crèche de 90 berceaux qui remplacera la crèche du Champ des oiseaux aujourd'hui démolie. Ce sont 45 berceaux de plus, afin de tenir compte de l'évolution du quartier, qui comptera alors 4 000 habitants supplémentaires. C'est aussi pour cela qu'est envisagée la création d'une école de 17 à 20 classes dans le sud du parc Robespierre. "Cela va diminuer nos espaces verts !" se sont inquiétés certains habitants. "Cela peut aussi y amener une vie différente", ont estimé d'autres, car les écoles d'aujourd'hui sont mieux intégrées au paysage qu'autrefois et cela peut être une chance pour les enfants d'évoluer dans un tel environnement. "Il ne faut pas oublier non plus que d'autres espaces verts et une trame de circulations douces seront créés dans le quartier", a rappelé Olivier Crépin, le directeur général de la Semaba.

La RD 920, porte de la ville

Parmi les évolutions marquantes du projet, on note une concentration accentuée du commerce au sein de l'îlot-gare et sur l'avenue Aristide-Briand (RD 920) au débouché de l'avenue de Verdun, le nord de cette avenue étant davantage dédié à l'activité de bureaux. "Nous avons constaté en effet que la cohabitation bureaux-commerces que nous avions imaginée au départ n'était souhaitée ni par les uns ni par les autres" a indiqué Olivier Crépin. Il a également abordé le devenir du magasin Casino en évoquant son possible déménagement dans un immeuble neuf qui serait construit sur la parcelle voisine, puis la construction d'un autre immeuble sur son emplacement actuel. Une opération "tiroir" qui permettrait d'éviter la fermeture temporaire du magasin. À terme, la RD 920 formerait une entrée de ville en continuité de la Vache noire, bordée d'immeubles à l'architecture audacieuse, à l'image de l'immeuble Résonance – tout en rondeurs – qui se construit actuellement sur l'ancien site du SETRA. Enfin, pour accueillir le Centre social et culturel Jacques-Prévert mais également des salles familiales, des activités sportives..., un équipement multifonctionnel est à l'étude. Il s'intégrera dans un programme d'ensemble de l'îlot-gare avec logements-bureaux, commerces et fera l'objet dans les mois qui viennent d'un appel à projets d'architectes, sur lesquels un comité de vingt citoyens pourra donner son avis.





Champ des oiseaux

CONSEIL DE QUARTIER

Conserver un cadre de vie agréable

Que ce soit aux abords de Casino ou lors des travaux de la ZAC Éco-quartier Victor-Hugo, les habitants sont décidés à conserver un bon cadre de vie.

Ils étaient une vingtaine d'habitants à participer le 29 octobre au deuxième conseil de quartier organisé depuis la mise en place de la nouvelle équipe municipale. Les discussions ont tout d'abord porté sur les problèmes d'entretien des abords de Casino, relevés maintes fois par les habitants et nuisant à la qualité du cadre de vie. Le conseil de quartier a décidé d'envoyer un courrier au gérant du supermarché afin qu'une délégation d'habitants puisse le rencontrer et trouver avec lui "des solutions durables". Un modèle de lettre préparé par le comité de suivi et d'animation a été approuvé par l'assistance. Afin de faciliter les échanges avec le commerçant, le



Un courrier va être adressé au gérant du supermarché Casino.

conseil va créer une adresse mail, qui sera gérée par un habitant. Des questions ont ensuite été posées sur les moyens qui seront mis en œuvre pour le déplacement des personnes à mobilité réduite durant les travaux de prolongement de la ligne 4 du métro et de la création du pôle gare, ainsi que sur le projet de construction d'une école dans le parc Robespierre. Aïcha Moutaoukil, adjointe au maire et élue référente du quartier, a précisé que ces questions devaient être abordées lors de la réunion publique d'information sur la ZAC Éco-quartier Victor-Hugo du 5 novembre et a donc invité les habi-

tants à y assister (lire l'article p. 12). Pour égayer le quartier le temps des travaux, les habitants ont proposé que les grilles et stores des commerces fermés et en attente de démolition soient repeints. Une idée qui sera rediscutée lors d'un prochain conseil. Enfin, les habitants ont été invités à faire partie du prochain Observatoire des engagements municipaux, qui sera relancé début 2015 (lire l'article p. 7).

SANDRA DERUÈRE

COMMERCE

Bientôt une nouvelle supérette

Depuis la fermeture du Simply-Market du rond-point des Martyrs, le petit supermarché Sitis du 28 avenue Henri-Barbusse ne désempte pas. Une aubaine pour son gérant, Mariyadas Amalan-Kannan, qui n'arrive plus cependant à répondre à la demande, faute de capacités de stockage suffisantes. Du coup, il vient de signer avec Domaxis pour ouvrir un second magasin de l'autre côté de la rue, à côté de la boulangerie Paris&Co (ex-Caquelin). Deux semaines de travaux seront nécessaires pour remettre en état cette surface commerciale de 160 m² aujourd'hui inoccupée, qui viendra compléter, fin décembre, les 110 m² du Sitis. Milieu de gamme du groupe Diapar (Sitis, Diagonal, G20) ce nouveau Diagonal offrira à la clientèle des prix plus attractifs, une plus grande diversité de produits, ainsi qu'une carte de fidélité. Pour le reste, les horaires d'ouverture seront les mêmes (9h-21h, du mardi au dimanche) et l'on y trouvera essentiellement des produits d'alimentation et de consommation courante.



BRÈVES

TRAVAUX RATP

Pour tout savoir sur les travaux de prolongement du métro ligne 4 et leur impact sur la vie du quartier, la RATP organise une conférence-débat à destination des riverains du nord de la ville. Cette réunion aura lieu le mercredi 10 décembre à 19h, dans le préau de l'école maternelle Joliot-Curie.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Depuis le 3 novembre et pour une durée de quatre mois, des travaux d'assainissement sont menés par la SEVESC en préparation du chantier RATP. Pour ces travaux, la rue de Verdun sera fermée à la circulation automobile pendant deux mois, entre la rue Frédéric-Chopin et l'avenue Henri-Barbusse. Jusqu'à fin janvier 2015, la ligne de bus 388 sera déviée par la rue des Meuniers et l'avenue Louis-Pasteur, dans le sens Fontenay-aux-Roses-Montrouge. La station Autolib', quant à elle, sera neutralisée pendant toute la durée des travaux.

AGENT DE PROXIMITÉ RATP

Frédérique Ringot, l'agent de proximité de la RATP pour Bagneux répond à toutes vos questions sur les travaux, en cours ou à venir, liés au prolongement de la ligne 4 (cf. *Bagneux Infos* d'octobre, p.33). Vous pouvez la joindre par e-mail (frederique.ringot@ratp.fr) ou par téléphone : 06 28 71 02 08.

Prochain
conseil de quartier
Samedi 13 décembre à 10h
à la Maison du projet
37 avenue Louis-Pasteur



BRÈVES

LES AMIS DE BAGNEUX

L'association les Amis de Bagneux qui s'efforce d'étudier l'histoire, l'archéologie, les arts, les sciences, la culture et le folklore de la ville, pour en valoriser le patrimoine, tiendra son assemblée générale annuelle le vendredi 16 janvier à 20h30, à la salle Caillat. Une association endeuillée par le décès le 11 novembre dernier de sa fidèle secrétaire, Denise Herbet.

TRAVAUX

Des travaux de réhabilitation intégrale de façade à façade (trottoirs et voie de circulation) débiteront en décembre sur une partie de la rue de la Participation. Il s'agit d'un tronçon de 70 m de long, situé entre l'avenue Albert-Petit et la rue des Capucines. Outre le changement des bordures, ces travaux vont permettre de procéder à l'amélioration du stationnement qui se fait actuellement à cheval sur le trottoir, ainsi qu'à la création d'un réseau d'assainissement. Ces améliorations étaient demandés par le conseil de quartier. Elles s'achèveront au début de l'année 2015 et devraient coûter environ 100 000 euros.

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé "La beauté à domicile" de notre édition de novembre (p. 14). Pour joindre Blandine Joussemet qui s'est lancée dans l'aventure entrepreneuriale en créant sa propre entreprise d'esthétique à domicile, il faut composer le 06 58 79 08 59 ou se rendre sur le site : blandinebienetre.wix.com/esthetique.

PORTRAIT

Tout pour la musique

Professeur de musique au collège Henri-Barbusse et à la Maison de la musique et de la danse, Thibaut Capelle vit, mange et respire "musique". Rencontre.

Un père, une mère et un frère musiciens, un arrière-grand-père (Ferdinand Capelle) professeur de clarinette renommé. C'est au sein du cocon familial (établi à Lille) que Thibaut Capelle est tombé dans la musique. Une passion en héritage. Et une richesse unique à transmettre. Thibaut se rappelle avoir "toujours aimé taper sur les touches d'un piano". C'est donc tout naturellement, après le lycée, qu'il se lance dans la musique. Là, il se spécialise dans le jazz, écumant cabarets et bars. Mais à la sortie, il faut bien gagner sa vie, ce qui n'était pas (tout à fait) le cas. Alors il décide de reprendre des cours à la Sorbonne. Il en sort, quelques années plus tard, avec une thèse en musicologie et une agrégation. La suite ? Harmonieuse ! Il se dirige vers l'enseignement. Direction... Bagneux, "où j'ai choisi de faire mon stage d'une durée d'un mois, au collège Henri-Barbusse", se remémore-t-il. L'ambiance, les collègues, l'état d'esprit : tout lui plaît ici, à tel point qu'il décide de y revenir pour son premier poste de professeur de musique. L'histoire est belle et dure depuis treize ans maintenant.



Thibaut Capelle sait communiquer sa passion de la musique aux collégiens jusqu'à susciter quelques vocations.

Tout va très vite. "Et si tu t'occupais des Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM)", lui lance-t-on un jour. Depuis six ans, il intervient ainsi à la Maison de la Musique et de la Danse (MMD) dans le cadre de ce dispositif. Il monte des spectacles joués par les élèves des CHAM, l'atelier théâtre et l'orchestre du collège Henri-Barbusse et s'attaque avec eux, cette saison, à une nouvelle comédie musicale du répertoire de Broadway : *Chicago*.

Il récolte ce qu'il sème

La programmation ? Il s'inspire de tout ce qu'il trouve. Éclectisme à fond. "Oui, j'écoute de tout, du jazz à la musique traditionnelle. Mais j'aime bien découvrir de nouvelles choses. Là, en ce moment, je surfe entre le trompettiste libanais Ibrahim Maalouf et un jeune violoniste Jasser Haj Youssef qui fait figure d'étoile montante". Aujourd'hui, à la tête du Bagneux Brass Band – l'orchestre CHAM de la MMD –, Thibaut Capelle

partage sa passion avec ses élèves du collège, "qui marchent à l'affectif" et le lui rendent bien. Liberté, curiosité, plaisir. Avec eux, il faut "toujours rester en mouvement", révèle le professeur. Privilégiant la pratique à la théorie, il sait motiver ses troupes qui lui sont dévouées... cœur et âme. Humble et patient, il récolte finalement ce qu'il sème. "À partir du moment où la musique est valorisée, ce qui est le cas dans ce collège, c'est plus simple. La politique de l'établissement joue beaucoup dans la réussite, mais aussi la volonté de la MMD de sensibiliser chacun à la musique et de démocratiser sa pratique". Sa plus grande joie ? Susciter des vocations. À l'image de cet ancien élève de 6^{ème}, aujourd'hui jeune homme de 22 ans, qui a intégré le cycle supérieur de la MMD en batterie : "c'est grâce à vous que j'en suis là", lui a glissé ce dernier. Une parole qui sonne comme une reconnaissance.

RENÉ ZYSERMAN



Représentation des classes CHAM au théâtre Victor-Hugo.



CONSEIL DE QUARTIER

Une rentrée riche en débats

Réhabilitation du centre commercial, tranquillité publique... Tels sont les sujets abordés lors du conseil de quartier qui s'est tenu le 16 octobre dernier à la salle des Bas Longchamps.

À l'ordre du jour du premier conseil de quartier de l'année scolaire, il était question de faire un point sur la réhabilitation du centre commercial, racheté par la société Tagerim et géré par la société Aream. Ce projet de rénovation visait à redonner au centre commercial et à tout le quartier une image plus valorisante et à relever son standing, notamment via des commerces diversifiés. Les travaux d'aménagement intérieur du centre étant achevés, il ne reste plus aujourd'hui que les travaux de peinture sur les murs extérieurs et l'installation des enseignes à réaliser. Le centre, qui compte désormais de nouveaux commerces – un opticien, un magasin de produits du monde, un autre de restauration rapide (pâtes et crêpes), une boutique d'articles de fête – espère aussi accueillir un tabac-journaux avec une terrasse extérieure. Mais force est de consta-



Redonner au centre commercial et au quartier une image plus valorisante.

ter que cette acquisition n'est pas encore d'actualité. Car, comme le soulignent les élus référents, Mouloud Haddad et Nouraqa Balutch, "le commerçant ne peut récupérer la licence du tabac fermé aujourd'hui qu'avec l'accord officiel des douanes". À ce jour, aucune autre candidature n'a été recueillie, au grand dam des habitants qui ont trouvé cette situation "anormale" et qui se tiennent prêts à "rédiger une lettre de plainte" pour inciter les responsables de Hauts de Seine Habitat à "s'activer davantage pour trouver de nouveaux commerçants". Le rachat de l'enseigne Dia par Carrefour en octobre dernier a été évoqué, avec l'espoir que cette reprise mette fin à l'état délabré du magasin à qui les riverains reprochent une mauvaise tenue et des problèmes d'hygiène. Un autre habitant a également suggéré l'idée de réfléchir

à un café-coopératif : "nous avons besoin de mixité sociale concrétisée par un lieu de vie et d'échanges", a-t-il affirmé. "Nous restons vigilants sur l'avancée des travaux, le visage et l'image du centre commercial" a estimé pour sa part Mouloud Haddad. Autre sujet évoqué : la tranquillité publique et le vivre ensemble dans le quartier, qui feront l'objet d'une discussion approfondie lors d'un prochain conseil. Certains habitants ont ainsi déploré les désagréments liés aux nuisances sonores, tandis que d'autres ont stigmatisé les problèmes de stationnement, imputables aux voitures-épaves, notamment rue de la Sarrazine ou au manque de places aux abords de l'école Paul-Éluard. "Il faut trouver une solution d'urgence et entamer une réflexion technique avec les services concernés", a estimé Mouloud Haddad.

RENÉ ZYSERMAN



Suite à notre article du mois dernier sur le centre commercial, le propriétaire Tagerim nous informe qu'il n'est responsable des charges des commerçants que depuis son acquisition, le 24 octobre 2013. Il précise aussi que le budget 2014 est en baisse de 1,8 % par rapport à 2013. Quant à celui de 2015 il prévoit une réduction de charges de l'ordre de 5 %.

BRÈVES

STATIONNEMENT

La Ville procède actuellement à la création d'une place de stationnement pour personnes handicapées, rue Blaise-Pascal en face de la rue des Bas-Coquards, ainsi que d'une traversée piétonne à cet endroit à la demande du conseil de quartier.

JARDINIÈRES

Les onze jardinières métalliques du rond-point du Docteur Schweitzer sont parties en réparation. Attaquées par la rouille, elles vont être restaurées, traitées et repeintes, puis elles seront réimplantées au printemps prochain.

TRAVAUX

Les travaux d'aménagement du carrefour rue des Blains/rue Blaise-Pascal s'achèveront à la fin de l'année. Cette opération consiste à élargir le trottoir côté rue des Blains et ainsi sécuriser les deux traversées piétonnes, réduire l'entrée de l'impasse des Blains pour limiter la vitesse et organiser le stationnement. En parallèle, des places supplémentaires seront créées rue Blaise-Pascal, côté parc, et le trottoir entièrement refait. Ces travaux s'achèveront par une réfection de la chaussée sur ces deux voies. À noter : en 2015, le trottoir opposé au parc et situé entre la rue des Blains et l'opération immobilière Villa Longchamps sera également repris.

Prochain
conseil de quartier
Jeudi 11 décembre à 19h
à la salle des Bas
Longchamps

Pour cette nouvelle séance, dont vous trouverez le compte-rendu dans le prochain numéro de *Bagneux Infos*, l'ordre du jour sera le suivant : présentation de l'association des commerçants du centre commercial ; information sur l'Observatoire des engagements municipaux ; questions diverses.

BRÈVES

FIBRE OPTIQUE

Orange a annoncé que toutes les habitations du quartier Sud pourront se raccorder à la fibre optique à partir de février 2015, quel que soit leur opérateur et sans obligation de s'abonner à Orange. Il faut pour cela que les syndicats et les bailleurs sociaux signent une convention de raccordement au réseau et que les occupants de pavillons en fasse la demande auprès de leur opérateur.

CITY STADE

Le terrain multisports construit en remplacement du terrain Foch devait être terminé fin novembre. Des travaux d'aménagement tout autour restent à réaliser en décembre. Jeunes et scolaires pourront l'utiliser à la rentrée des vacances de Noël.

CSC DE LA FONTAINE GUEFFIER

- Il reste des places dans plusieurs activités :
- ▶ Théâtre (Compagnie Galante) : 8 places pour les 6-12 ans (mercredi 16h-17h30) et 13 places pour les 13-17 ans (mercredi 18h-20h).
 - ▶ Théâtre (Mimésis) : 5 places (lundi et mercredi de 19h à 20h30)
 - ▶ Danse orientale : 8 places (mardi 19h-21h)
 - ▶ Danse hip-hop (niveau très confirmé) : 6 places (vendredi 18h-19h30)
 - ▶ Yoga : 6 places (jeudi 19h30-21h)
 - ▶ Informatique : 2 places pour les débutants (lundi 19h-21h), 3 places en niveau intermédiaire (mercredi 19h-21h) et 3 places en niveau confirmé (jeudi 18h30-20h30)
 - ▶ Enfin, il reste une place à l'atelier dessin-peinture pour les plus de 15 ans (vendredi 19h-21h), à l'atelier encadrement adultes (mardi 19h-21h) et pour un cours de piano individuel adulte tous niveaux (lundi 20h-20h30).

OPÉRATION DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Bien préparer la sortie de l'ORU

Lors du conseil municipal du 18 novembre, la Ville a approuvé l'avenant de clôture de l'opération de renouvellement urbain dans le quartier Sud. Celle-ci se terminera définitivement mi-2016.

L'Opération de Renouvellement Urbain (ORU) touche à sa fin. Le 18 novembre dernier, le conseil municipal a approuvé l'avenant de clôture de cette opération commencée en décembre 2006, transformant en profondeur le quartier. Démolition de la barre des Tertres et relogement des habitants dans plusieurs programmes de logements sociaux déjà livrés, en cours de construction ou à venir à travers la ville (Porte d'en bas, Attac Pasteur, Zac du Moulin Blanchard, résidence des Blains et Zac Éco-quartier Victor-Hugo) ; construction de 400 logements en accession libre et sociale et d'équipements publics (centre social et culturel de la Fontaine Gueffier, groupe scolaire Paul-Éluard, Halle des sports Janine-Jambu) ; réhabilitation de la barre des Cuverons ; extension du parc



L'Opération de renouvellement urbain aura permis de construire de nouveaux équipements et de réhabiliter plusieurs immeubles de logements.

François-Mitterrand ; réfection des voies, trottoirs et parkings et bientôt installation de plusieurs commerces.

Des économies réalisées

Financée par la Ville, l'État via l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), le conseil général, le conseil régional, la Caisse des dépôts et consignations et les bailleurs, cette opération a coûté au total 174 millions d'euros. La bonne nouvelle, c'est qu'à l'issue de la réalisation de la quasi-totalité des travaux et aménagements, une économie de 2,2 millions d'euros a pu être réalisée entre le budget prévisionnel et les dépenses réelles. L'avenant de clôture ne signe donc pas l'arrêt définitif de l'opération mais permet au contraire de la prolonger jusqu'à mi-2016, les 2,2 millions devant servir en grande partie à la réhabilitation

de 1 rue des Tertres et du 21 rue des Cuverons. S'ajoute à cela un million d'euros accordés l'année dernière par l'ANRU au titre d'opérations isolées, destinés à la réhabilitation de 11 rue des Tertres. Enfin la Ville et la Sem92 (en charge de l'opération) ont obtenu une subvention plus élevée que prévue pour le financement des aménagements des espaces publics, afin de faire face aux dépenses supplémentaires induites par le sous-sol (carrières, argile verte, difficultés de chantier etc.). Début 2015, des ateliers seront proposés aux habitants et professionnels du quartier dans le cadre d'un plan stratégique local, afin que chacun puisse contribuer à fixer avec la Ville la ligne directrice de gestion du quartier pour les 15 à 20 ans à venir.

SANDRA DERUÈRE

INCENDIE AUX CUVERONS

Bagneux se mobilise pour les sinistrés

Lundi 3 novembre, un incendie se déclarait dans un appartement de la barre des Cuverons, entraînant la mort de son occupant, Mourad Immoula. Le feu, la fumée et l'eau ont endommagé 14 logements de la cage du 22 sente des Cuverons et du 21 mail des Cuverons, les rendant pour l'instant inhabitables. Immédiatement, les occupants des logements sinistrés présents au moment des faits ont été pris en charge par trois travailleuses sociales du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), le personnel du CSC, la Croix-rouge et le Secours populaire, pour les aider notamment dans leurs démarches auprès des assurances, tandis que les élus de la Ville avec le service de l'habitat et les responsables de la Semaba s'occupaient de leur entrée dans un logement temporaire. Une cellule psychologique du SAMU a aussi été dépêchée au CSC par le Centre municipal de santé le 7 novembre pour écouter les familles touchées, certaines ayant tout perdu. Arlette Ducloux, écrivain public au CSC, s'est mise à leur disposition pour les aider dans la poursuite de leurs démarches. Enfin, l'amicale des locataires des Cuverons a lancé un appel aux dons en partenariat avec le CSC, pour collecter argent, meubles, électroménager, vaisselle en attendant que les victimes soient indemnisées par leurs assurances. Ce qui pourrait prendre plusieurs mois, le temps que l'enquête judiciaire et l'ensemble des expertises soient menées.



*Prochain conseil de quartier
Jeudi 4 décembre à 18h30
au Centre social et culturel
de la Fontaine Gueffier*

Ordre du jour :

- ▶ Les nuisances sonores causées par les entreprises travaillant sur les chantiers
- ▶ L'entretien de l'espace public
- ▶ Le patrimoine de la Semaba
- ▶ La question des encombrants dans le quartier
- ▶ Information sur l'observatoire des engagements municipaux et appel à candidatures
- ▶ Points divers



ÉDITION

Un livre interactif sur les orgues

Philippe Ciccerò, photographe installé au 13 avenue Henri-Ravera, vient de sortir un nouveau livre consacré cette fois-ci aux orgues Cavaillé-Coll.

Après *Les orgues des cathédrales de France* en 1999 et *Grâce religieuse* en 2004, Philippe Ciccerò, 42 ans, vient de publier un troisième ouvrage photographique intitulé *Cavaillé-Coll mode d'emploi* consacré aux orgues de même nom. Aristide Cavaillé-Coll était un facteur d'orgue du XIX^{ème} siècle, devenu célèbre par ses inventions améliorant la conception de l'instrument et permettant d'en développer les sonorités tout en facilitant le jeu de l'organiste. Mais pourquoi cette passion pour les orgues ? "Mon père était facteur d'orgues et je l'ai été moi-même pendant dix ans après sa mort", explique-t-il. "Nous avons commencé ensemble à répertorier toutes les orgues Cavaillé-Coll du monde,



Avec son nouveau livre, Philippe Ciccerò invite les lecteurs à jouer aux détectives.

mais sans pouvoir toutes les dater, ajoute-t-il, cet ouvrage donne toutes les pistes aux lecteurs pour pouvoir identifier leur date de fabrication en fonction du numéro d'opus (numéro de série, ndlr), de son cartouche, de ses mécanismes etc". Le livre est donc interactif, le lecteur étant invité à compléter les tableaux récapitulant toute la production de Cavaillé-Coll, recensée par Philippe. "Les lecteurs pourront m'envoyer le résultat de leurs observations par mail et après vérification, je compléterai le livre sur mon site internet avec les nouvelles informations obtenues", ajoute-t-il. Édité à 1 000 exemplaires par la

maison d'édition qu'il a créée, Obcd Visuel, l'ouvrage de 152 pages coûte 50 € ou 80 € pour le tirage de tête (50 exemplaires) qui comporte en plus du livre, un fac-similé d'un devis datant de 1910 pour la construction de l'orgue de la cathédrale de Buenos Aires ainsi que le CD d'une improvisation audio inédite réalisée en 1975 par Pierre Cochereau, l'un des plus grands organistes du monde, sur l'orgue de la cathédrale Notre-Dame de Paris.

SANDRA DERUÈRE

FIBRE OPTIQUE

Les moins de douze logements bientôt desservis !

Tant attendue par les habitants du centre ville, la fibre optique arrivera en février 2015 dans les habitations de moins de 12 logements. Au cours d'une réunion avec la Ville en novembre, Orange a annoncé que l'ensemble des armoires de raccordement avaient été installées dans le quartier et que tous les branchements avaient été effectués. Il faut cependant que les habitants attendent février 2015 pour en bénéficier, car un temps de latence de trois mois est obligatoire entre la fin de l'installation et le début de la commercialisation, pour permettre aux autres opérateurs de se raccorder au réseau. Une fois cette période terminée, les habitants pourront demander à leur opérateur, quel qu'il soit, à être raccordé à la fibre. Il n'est en effet pas obligatoire de s'abonner à Orange. L'entreprise procède actuellement au raccordement de l'ensemble des habitations de moins de douze logements de la ville, qui pourront en bénéficier fin 2015. La fibre ayant été passée dans toutes les rues, tous les ensembles de plus de douze logements peuvent d'ores et déjà accéder à la fibre, à condition que le syndic ou le bailleur social ait signé une convention avec Orange ou avec l'opérateur de leur choix.



BRÈVES

INFOS TRAVAUX

Un projet de mise en zone 30 avec double-sens cyclable est à l'étude dans les rues de la Lisette, de la Division Leclerc et Léon-Blum. D'autre part, une pétition signée par une quarantaine d'habitants du quartier demande la création d'un stationnement en quinconce rue de la Lisette. Les habitants doivent désigner deux délégués pour rencontrer Pascale Méker, adjointe au maire en charge de la voirie et Bruno Tuder, conseiller municipal délégué au stationnement, afin de discuter de l'ensemble de ces projets. Une mise en zone 30 avec double-sens cyclable est également à l'étude rue Serpentine. Côté fleurissement, trois bacs jardinières en bois installés devant la médiathèque ont été retirés pour être rénovés. Ils seront réinstallés au printemps prochain. Enfin, le panneau publicitaire Decaux de la place Dampierre a été réinstallé définitivement courant décembre et raccordé au réseau électrique pour être éclairé.

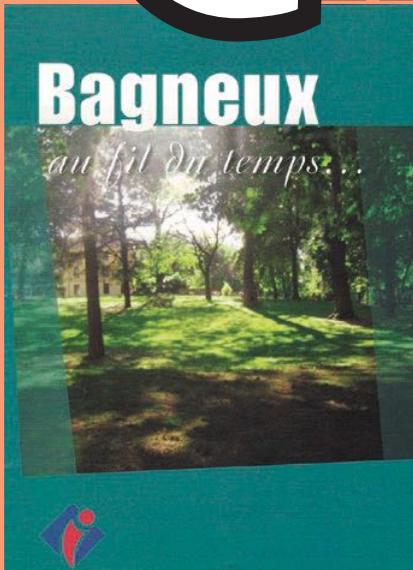
ATELIERS

Les associations du CRAC (Collectif des Ressources Alternatives et Citoyennes) organisaient leur deuxième action "Répar'vélo", "Répar'petit électroménager" et "P'tit don" le samedi 29 novembre place de la République. Pour son prochain rendez-vous prévu le 31 janvier, le CRAC recherche un lieu assez grand pour recevoir ces ateliers, autour d'une grande soupe !

Contacts : crac.bagneux@gmail.com, 06 88 35 64 82/06 07 26 67 66



CADRE DE VUE



SYNDICAT D'INITIATIVE

Suivez les guides !

La ville de Bagneux recèle des trésors qui ne demandent qu'à être contemplés. Pour faire connaître le patrimoine architectural et culturel de la ville, le Syndicat d'initiative, créé il y a 36 ans, ne ménage pas ses efforts. En partenariat avec l'association des Amis de Bagneux et avec le concours de la Ville, il a ainsi récemment publié deux brochures d'information, *Bagneux au fil du temps* et *Un parcours artistique à Bagneux*, tirées en août dernier à 1 500 exemplaires chacune et disponibles au Syndicat d'initiative. Au fil des pages, sous forme de parcours, balades artistiques et autres pérégrinations historiques, sont recensés les lieux emblématiques de la ville. On y apprend notamment que, dès la période du néolithique, soit environ 300 000 ans avant Jésus-Christ, le site était déjà habité par l'homme. *"Mais la première trace écrite concernant Bagneux (que l'on appelait alors Banniolum) remonte à l'an 828 de notre ère"*. Dans une région composée de plusieurs fermes et champs, Bagneux naît en tant que village avec le *"regroupement d'habitants autour de l'église Saint Hermeland"*, classée aujourd'hui monument historique. Comme le résume Claude Le Magadou, président du Syndicat d'initiative, l'objectif de ces brochures est de *"valoriser toutes ces richesses architecturales et culturelles comme la Maison Richelieu ou l'ancien presbytère Massena"*. Intéressant de retenir aussi que de grandes personnalités telles que Jean-Jacques Rousseau ou Henri IV passèrent ou séjournèrent à Bagneux en leur temps.

Syndicat d'initiative,
27 avenue Louis-Pasteur, 09 61 48 20 61



Le derrick soutenant la tête de forage a été installé début novembre.

GÉOTHERMIE

Portes ouvertes sur le chantier pour tous les Balnéolais

Par quel moyen peut-on creuser à 2 km sous la terre ? Comment l'eau souterraine peut-elle chauffer les logements des familles à l'autre bout de la ville ? Grâce aux animations organisées en janvier, nos jeunes seront incollables sur la géothermie. Collégiens et lycéens sont conviés à visiter le chantier et à lever le voile sur ce projet écologique qui équipera plus de 10 000 équivalents-logements (des appartements mais aussi piscine, gymnases, écoles, équipements publics...) en chauffage et eau chaude sanitaire à l'horizon 2016. Des excursions sur site sont également prévues pour tous les habitants le samedi 13 décembre de 13h à 16h. Venez nombreux participer aux portes ouvertes

avec visite guidée sur le talus "pédagogique" surplombant le chantier de géothermie, organisée par Bagéops (accès par l'avenue du Maréchal Foch). Des ingénieurs accompagneront les visiteurs tout au long de leur parcours de découverte. À noter : la présence du derrick n'est que provisoire, puisqu'il sera démonté une fois le forage terminé fin février. Il est vivement conseillé de sortir la tenue des jours de pluie pour cette activité pédagogique destinée à tous, surtout ceux qui ont peur de se salir ! Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de Bagéops.

bageops.fr

Numéro vert: 0 801 820 024

Qui peut se raccorder ?

Pour que le projet soit amortissable, seules les zones à forte concentration d'habitations seront desservies par le réseau géothermique d'environ 12 kilomètres. Les travaux de prolongement de la ligne 4 sous l'avenue Henri-Barbusse, permettront à Bagéops de faire passer en sous-sol les tuyaux du réseau géothermal. Seront raccordables les immeubles collectifs proches de ce réseau et une partie des bâtiments publics. Cette énergie propre et renouvelable sera disponible 24h/24 et 7j/7. Pour accéder à ce service, chaque bailleur ou syndic devra signer une convention avec le délégataire Bagéops.

DOSSIER

19

Bagneux et la Métropole du Grand Paris



2016 : BAGNEUX DANS LA MÉTROPOLE

Dans un an, le 1^{er} janvier 2016, sera officiellement créée la Métropole du Grand Paris (MGP). Un vaste ensemble couvrant Paris et les 123 communes des départements de la petite couronne (92, 93 et 94) ainsi que les communes limitrophes qui le souhaiteront (voir carte ci-contre). Une métropole de 7 millions d'habitants donc, capable de faire jeu égal avec les plus grandes villes du monde, sans devenir pour autant — souhaitons-le — une énième place financière internationale, qui laisserait les plus démunis sur le bord de la route... En attendant, c'est un véritable chamboulement institutionnel et politique qui se prépare et se négocie entre le gouvernement et les élus locaux. Découpée en territoires d'au moins 300 000 habitants (qui prendront la place des intercommunalités actuelles), la Métropole va récupérer des compétences importantes et sera dotée de moyens autonomes pour mener ses poli-

tiques à l'échelle du Grand Paris. Bagnex y gagnera, à coup sûr, de meilleures connexions avec Paris, les aéroports et les autres villes de banlieue. Elle en attend surtout une plus grande solidarité et une meilleure équité dans la répartition des ressources entre les différentes communes et territoires, pour mettre fin aux déséquilibres criants qui existent aujourd'hui. Cette intégration à la MGP pourrait aussi être l'occasion pour notre ville de valoriser ses atouts en termes de jeunesse et diversité de population, d'équipements, d'action culturelle et sociale. Notre dossier fait le point sur les perspectives ouvertes par la création prochaine de la Métropole : sur ce que la ville en attend et sur ce qu'elle peut lui apporter.

Dossier réalisé par Jean-Marc Bordes

Photos : Yves Favon et Philippe Masson



**Marie-Hélène
Amiable**
Maire de Bagnex

Dans un an, Bagnex sera juridiquement partie intégrante du Grand Paris. Est-ce une bonne nouvelle pour notre ville ?

La Métropole du Grand Paris devrait voir le jour au 1^{er} janvier 2016. C'est un changement institutionnel très important, puisque cette métropole devrait avoir comme compétences l'aménagement, le développement durable et le logement. Est-ce une bonne nouvelle ? Comme maire, je m'efforce depuis plusieurs années de faire entendre la voix de Bagnex dans toutes les instances possibles. Il me semble en effet que si l'on veut vraiment s'attaquer aux inégalités sociales et territoriales, il faut le faire à une échelle métropolitaine. Bagnex aurait tout à y gagner, mais pourrait aussi y apporter beaucoup. Encore faut-il que la Métropole en ait les moyens financiers, comme le demandent la plupart des maires de l'espace métropolitain. Je souhaite

aussi que les citoyens puissent participer pleinement aux décisions les concernant.

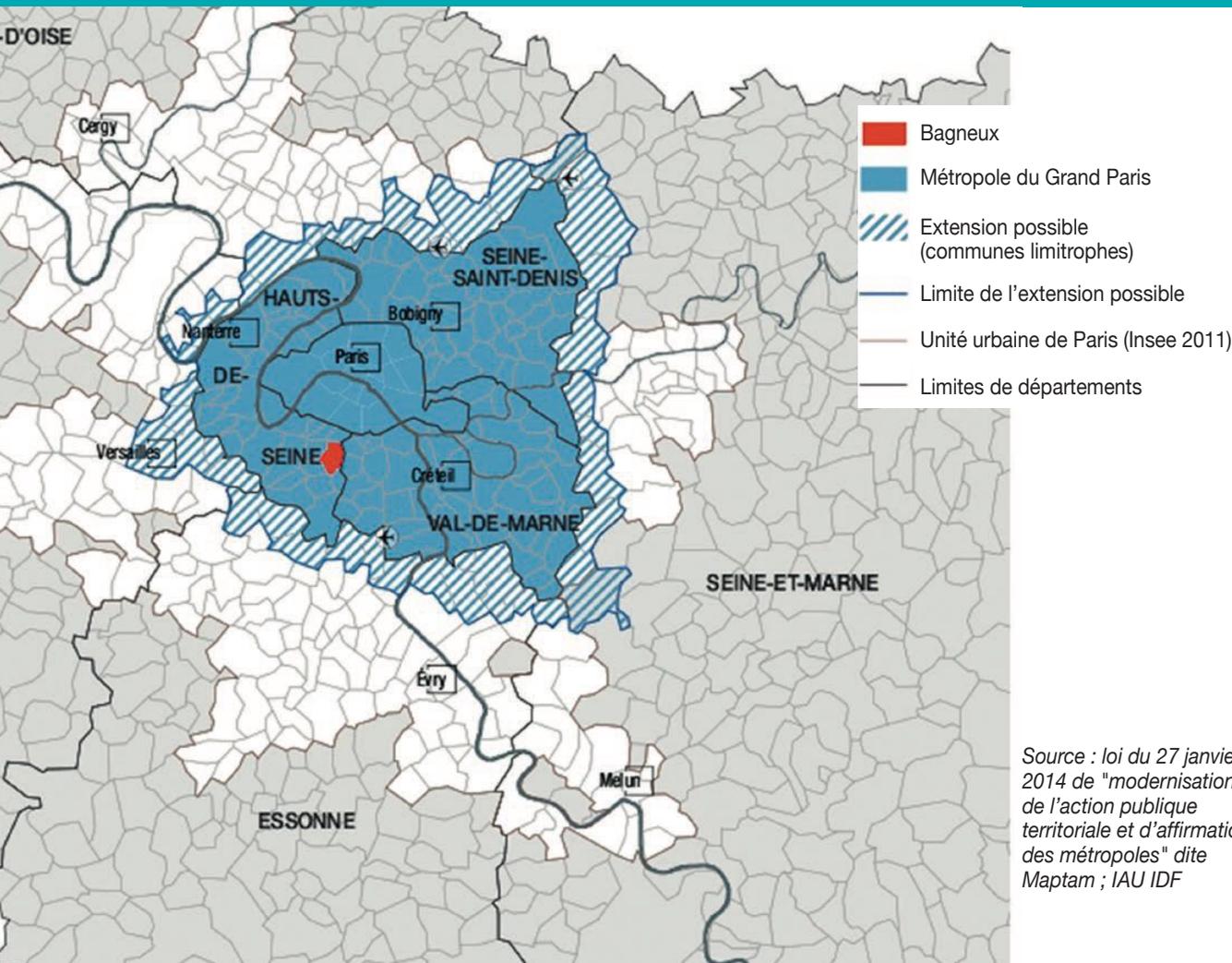
Comment comptez-vous associer les Balnéolais à cette métropole ?

Pas de métropole attractive et solidaire sans participation des citoyens ! Pour le moment, cette collectivité ne sera dirigée que par un ou deux élus de chaque commune, avec un risque très fort d'éloignement des citoyens. C'est pourquoi j'ai proposé aux habitants et aux agents de la commune, directement concernés par les choix en cours, de dire comment ils veulent cette métropole. Par exemple, notre demande d'implantation d'un lycée d'enseignement général serait une excellente chose pour Bagnex ; ce serait aussi un vrai plus pour tout le sud du département. Le meilleur pour nous apportera aussi le meilleur pour nos voisins ! Nous allons donner à

chacun les informations utiles pour se forger un avis et proposerons diverses initiatives.

Comment comptez-vous peser sur les décisions, pour que cette vision solidaire et coopérative prédomine ?

L'enjeu est considérable : la Métropole aura-t-elle les moyens de réduire les inégalités ? Dans un contexte généralisé de baisse des dotations de l'État aux collectivités, il va évidemment falloir agir, mais pas seuls ! La voix de Bagnex compte déjà dans la Métropole. On l'a vu, par exemple, en obtenant deux stations de métros, après des années de mobilisation des habitants. C'est aussi le sens de nos actions pour gagner un projet de renouvellement urbain pour la Pierre plate et un lycée auquel les jeunes ont droit. L'avenir est à la coopération entre les collectivités et à une plus grande proximité avec les citoyens. Nous ferons entendre notre voix.



Source : loi du 27 janvier 2014 de "modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles" dite Maptam ; IAU IDF

Le contour des "territoires" métropolitains, appelés à remplacer les intercommunalités actuelles, est en cours de définition. Où en est-on pour Bagneux ?

Ces territoires doivent remplacer les communautés d'agglomération d'ici janvier 2016 et compter au moins 300 000 habitants. Bagneux et Sud de Seine vont donc devoir se marier avec d'autres collectivités. Plusieurs options sont en discussion avec nos voisins. Notre conseil municipal a proposé que notre futur territoire s'appuie sur la dynamique de la Vallée scientifique de la Bièvre, projet reconnu par l'État (lire ci-contre, ndlr).

Les transferts de compétences au profit de la métropole et des territoires risquent-ils de restreindre les moyens d'action de la ville ?

Les transferts concernent, je le rappelle, les politiques d'aménagement,

d'habitat et de développement durable. Cela inclut notamment le Plan local d'urbanisme, dont nous avons commencé la révision et que nous adopterons avant l'entrée en vigueur de la loi sur la Métropole. Je suis bien décidée, avec d'autres élus, à faire valoir des choix qui permettent de répondre aux immenses besoins en matière d'habitat, de transports, de développement économique et de répartition équilibrée des emplois, de transition écologique. Enfin, les territoires doivent disposer d'une autonomie fiscale et financière et d'une autre répartition des richesses, indispensables pour nos services publics locaux. Pour y parvenir, il faut que l'État développe ses politiques publiques, que le gouvernement entende les élus et leur donne les moyens de mener des actions de proximité et de développer leur territoire.

LA VALLÉE SCIENTIFIQUE DE LA BIÈVRE (VSB)

Ce territoire de projet regroupe :

- 18 communes : Antony, Arcueil, Bagneux, Bourg-la-Reine, Cachan, Châtenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Fresnes, Gentilly, l'Hay-les-Roses, le Kremlin-Bicêtre, Malakoff, Montrouge, le Plessis-Robinson, Sceaux, Villejuif.
- la Communauté d'agglomération Sud de Seine (Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff)
- la Communauté de communes Châtillon-Montrouge
- la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre (Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, le Plessis-Robinson, Sceaux, Verrières-le-Buisson, Wissous)
- la Communauté d'agglomération Val de Bièvre (Arcueil, Cachan, Fresnes, Gentilly, l'Hay-les-Roses, le Kremlin-Bicêtre et Villejuif)

LES CINQ COMPÉTENCES MÉTROPOLITAINES

La loi instituant la métropole énumère cinq compétences qu'elle exercera "en lieu et place de ses communes membres".

1 Aménagement de l'espace métropolitain

Opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain, de restructuration urbaine, de valorisation du patrimoine naturel et paysager, constitution de réserves foncières, déploiement d'infrastructures et de réseaux liés aux communications.

2 Politique locale de l'habitat

Gestion et attribution des aides au logement social, résorption de l'habitat insalubre, garantie du droit au logement opposable.

3 Politique de la ville

Contrats locaux de développement urbain, de développement local et d'insertion, dispositifs de prévention de la délinquance.

4 Développement et aménagement économique, social et culturel

Création, aménagement et gestion de zones d'activités et de certains équipements culturels, éducatifs et sportifs. Participation à la préparation de candidature aux grands événements internationaux culturels, artistiques et sportifs, comme l'exposition universelle de 2025.

5 Protection de l'environnement et politique du cadre de vie

Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, maîtrise de l'énergie, gestion des milieux aquatiques, prévention des inondations.

BAGNEUX : UN ATOUT POUR LA MÉTROPOLE



Dites-vous parfois "je vais faire une course à Montparnasse" ou "Je vais au ciné à Bercy" ? Alors, comme Monsieur Jourdain faisait de la prose chez Molière, vous "faites de la Métropole" sans le savoir ! Rien de grave. Bien au contraire : vous raisonnez déjà en quartiers, en territoires faisant partie d'un même ensemble et non en passage d'une commune à une autre comme lorsqu'on dit (ou disait ?) "je vais à Paris" ou "je rentre à Bagneux".

Encourager cette forme de familiarité, faite de complémentarité et de cohérence, à l'échelle d'un aussi vaste territoire, c'est précisément le but du projet métropolitain. Une cohérence qui suppose, on le sait bien, de mettre fin progressivement à certains déséquilibres en matière de logement, de transports, d'activité économique ou d'infrastructures entre des

communes aux richesses très disparates. Mais loin d'être un territoire uniforme en tout, la Métropole doit aussi développer une spécialisation économique et/ou culturelle des différents territoires qui la composent. C'est une condition indispensable pour atteindre l'excellence dans divers domaines et éviter les redondances. Dans cette démarche, Bagneux ne manque pas d'atouts pour apporter sa pierre à l'édifice métropolitain.

La Ville s'est même déjà engagée dans cette voie en signant un Contrat de Développement Territorial (CDT) avec les sept communes du Val de Bièvre* et l'État. Un contrat officiel qui préfigure la métropole en instaurant rien moins qu'une sorte de *Silicon Valley* du Grand Paris (sans le côté élitiste et excluant attaché à ce concept), dédiée à la science et à la santé, dans

la vallée de la Bièvre. Cette région géographique et historique (à défaut d'être administrative) regroupe en effet déjà beaucoup d'activités de recherche et de grands équipements de santé. C'est sur ce socle que le territoire métropolitain spécialisé dans ces fonctions se développera, tout en veillant soigneusement à la diversité des structures : grands laboratoires, mais aussi écoles d'infirmières ou d'aides-soignants, lieux de soins accessibles à tous, etc. Et avec les 16 hectares libérés par la DGA en 2016, Bagneux offre un espace conséquent pour enrichir cette offre, par exemple en accueillant un lycée d'excellence qui pourrait être une extension du lycée Lakanal de Sceaux. En termes de logements et de bureaux, le site de la DGA, mais aussi l'Éco-quartier Victor-Hugo (lire p. 12) et la RD 920 (avenue Aristide-Briand) vont également dans le sens du développement dynamique métropolitain sur ce territoire.

À l'inverse de certaines zones purement résidentielles, Bagneux bénéficie également d'une population jeune et multiculturelle qui peut aussi être un atout dans une métropole en mouvement, tournée vers le monde et les échanges internationaux. Déjà dans le domaine sportif, la ville a eu l'occasion d'accueillir des équipes internationales de rugby (l'Afrique du Sud, les Samoa) venues s'entraîner sur ses installations pour participer à des compétitions au Stade de France. Une façon comme une autre de "faire de la métropole"... presque sans s'en rendre compte.

*Arcueil, Cachan, Gentilly, le Kremlin-Bicêtre, Villejuif, l'Hay-les-Roses et Fresnes.

LES ÉTAPES DE CRÉATION DE LA MÉTROPOLE

juillet

À la demande d'une majorité de maires, Manuel Valls, le Premier ministre, accepte que l'article 12 de la loi sur la Métropole soit amendé par la mission de préfiguration.



septembre

Début des travaux de la mission de préfiguration

octobre

La mission de préfiguration propose une nouvelle organisation institutionnelle et fiscale.

début 2015

Examen de la loi par le parlement et adoption définitive

1^{er} janvier 2016

La Métropole du Grand Paris est créée



2017

2014

Phase de préfiguration

Phase transitoire

QU'EN PENSENT LES BALNÉOLAIS ?



Françoise

Lorsqu'on parle Métropole aux Balnéolais c'est d'abord le métro, qui circulera en rocade autour de la capitale, qui leur vient à l'esprit. À l'image de Françoise, 54 ans, qui estime que la Métropole va permettre aux habitants "de se déplacer plus rapidement, ce qui est une bonne idée. Même si moi, je préfère le bus", ajoute-t-elle aussitôt. Denise, elle, s'inquiète de voir grimper les prix du logement : "Il n'y a plus d'habitations à Paris, alors on élargit les contours pour que tout le monde puisse se loger. Mais cela va conduire à repousser les personnes à revenu modeste encore plus loin de la capitale, à 50 ou 70 km, avec des constructions sur des terres agricoles fertiles". Elle reconnaît toutefois que cette création de logements "donnera du travail aux jeunes sur les chantiers pendant le temps de la construction". Enthousiaste Jean-Marie, 42 ans, pense lui que la Métropole "est nécessaire pour rééquilibrer certaines choses : il n'est pas logique par exemple que les emplois soient concentrés dans le nord du 92, à Nanterre ou la Défense, tandis que les logements sont concentrés dans le sud du département, ce qui oblige les salariés à passer des heures dans les transports. On a besoin d'une vision globale. Mais attention, précise-t-il, le rééquilibrage doit se faire en écoutant les habitants, car ce sont eux qui vivent ces situations au quotidien". Philosophe Denise conclut du haut de ses 80 ans : "Tout cela existait déjà autrefois : le département de la Seine englobait toutes ces communes. Donc on fait du neuf avec du vieux !"



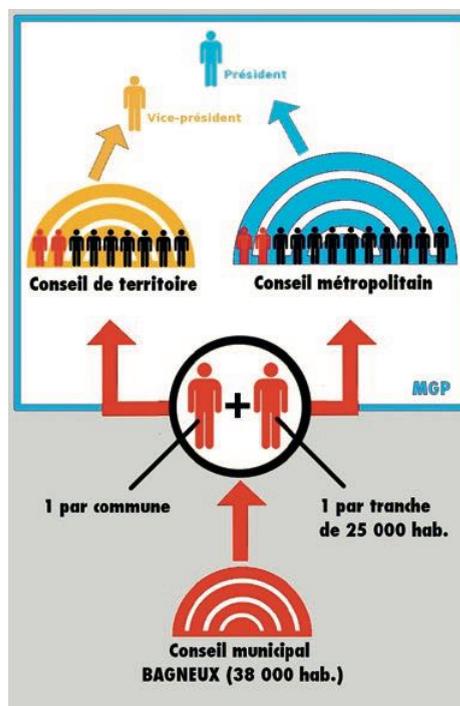
Jean-Marie



Denise

LE CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

Le conseil de la Métropole, c'est l'instance de décision du Grand Paris. Il est composé de conseillers métropolitains : au moins un représentant par commune et un représentant supplémentaire par tranche de 25 000 habitants. Bagneux, qui compte 38 000 habitants, enverra donc deux conseillers siéger à la Métropole. Ces conseillers métropolitains siègeront également au sein des conseils de territoires, jusqu'aux élections municipales de 2020, où la moitié d'entre eux sera élue au suffrage universel direct. Le président de la MGP est élu au sein du conseil métropolitain. À Paris, le conseil municipal, composé de 163 élus, qui est aussi une assemblée départementale, constituera un conseil de territoire dans son ensemble et les conseillers qui siègeront à la MGP seront au nombre de 90 (pour 2,27 millions d'habitants). Au total, la MGP comptera près de 340 conseillers métropolitains.



LA RÉÉCRITURE DE L'ARTICLE 12

L'article 12 de la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des Métropoles (qui crée le Grand Paris) définit la répartition des compétences entre la Métropole, ses territoires et les communes. Dans sa première mouture, ce texte gouvernemental prévoyait une métropole forte se substituant à elle seule, dès le 1^{er} janvier 2016, aux communes et communautés d'agglomération pour les cinq compétences transférées. Les territoires ne devaient donc recevoir leurs compétences que par délégation de la Métropole.

"Ne confondons pas vitesse et précipitation", ont dit en substance les maires des 124 communes, les présidents des trois conseils généraux, le président du conseil régional et les présidents d'agglos, réunis sous la présidence du préfet de région dans la mission de préfiguration de la MGP. Dans une version remodelée de l'article 12, ils proposent que ce soient les territoires métropolitains (dotés de moyens financiers, contrairement à la version initiale) qui prennent le relais des communautés d'agglomération au 1^{er} janvier 2016. Ensuite, c'est sur cette base que l'organisation métropolitaine se mettrait progressivement en place.

Au parlement désormais de décider, à partir de début 2015, où il place le curseur entre ces deux versions.

1^{er} janvier 2018



La Métropole du Grand Paris est achevée

Métropole achevée

2020



Élection au suffrage universel direct de la moitié des conseillers de la Métropole

POINTS DE VUE

Les points de vue des groupes politiques représentés au conseil municipal

Sur ces deux pages, "chaque groupe représenté au conseil municipal dispose d'un espace comprenant au maximum 1 500 signes en caractère times 10. L'utilisation d'un plus grand nombre de signes n'augmente pas cet espace mais entraîne une réduction du corps du caractère d'imprimerie dans lequel la tribune est publiée (en clair plus l'article sera long plus il sera écrit petit donc avec moins de lisibilité NDLR). Le texte de la tribune d'expression doit parvenir à la rédaction du "Bagneux Infos" au plus tard le 15 de chaque mois (précédant la publication NDLR)".

"Les tribunes d'expression doivent porter sur des sujets d'intérêt local relevant des compétences des collectivités territoriales ou de leur groupement".

Extrait de l'article 33 du règlement intérieur du Conseil municipal, voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 24 juin 2008.

UNE MÉTROPOLE CITOYENNE POUR FAIRE RECULER LES INÉGALITÉS

La construction de la Métropole du Grand Paris doit d'abord servir à faire reculer les inégalités sociales et territoriales. Depuis trop longtemps, Paris et sa banlieue subissent les dynamiques défavorables imposées par le marché, en particulier celui de l'immobilier. Cela conduit à amplifier les hausses de loyers, l'éloignement forcé des familles les moins aisées, le rallongement des temps domicile-travail, les inégalités d'accès au service public, etc. Il faut en finir avec tout cela ! Pour nous, la Métropole doit encourager partout la construction de logements pour tous. Elle doit prévenir les expulsions locatives et abroger le surloyer. Elle doit permettre d'empêcher les "déserts d'emplois" et de conforter les services publics de proximité... C'est pourquoi nous soutenons la proposition de construire le futur conseil de territoire à l'échelle de la Vallée Scientifique de la Bièvre (VSB). Avec la VSB, nous avons gagné l'engagement conjoint de l'État, des villes du Val-de-Bièvre et de Bagneux autour de chantiers et d'objectifs ambitieux, comme l'arrivée de la ligne 15 du Grand Paris Express, la ZAC Éco-quartier Victor-Hugo, le réaménagement du site des Mathurins, une offre diversifiée de logements ou le rééquilibrage habitat-emploi, le tout dans une logique de développement durable. Pour donner corps à tout cela, il faut s'appuyer sur les avis, les idées et les propositions des habitants eux-mêmes. C'est pourquoi nous militons pour renforcer la participation citoyenne au processus de création et de mise en œuvre de la Métropole du Grand Paris à venir. C'est pour nous l'une des conditions nécessaires et indispensables pour qu'elle serve à améliorer concrètement la vie des gens.



Bernadette David
Adjointe au maire
Groupe Front de gauche
communiste et citoyen

POUR UNE MÉTROPOLE VRAIMENT SOLIDAIRE

Le syndicat Paris Métropole reconnaissait dans son "Livre vert" la nécessité d'une nouvelle forme de gouvernance métropolitaine pour assurer les missions de développement durable, d'aménagement urbain, de construction de logements et de réduction des inégalités entre territoires. Il n'arrivait pas à un consensus sur celle-ci, proposant trois scénarios : Métropole concertée, intégrée, confédérée.

La loi MAPTAM crée la Métropole du Grand Paris au 1^{er} janvier 2016 sur le mode "intégré". Le conseil métropolitain, formé essentiellement des maires et d'élus municipaux, est doté des compétences et des ressources (fiscalité économique et dotation) pour mener à bien les grands chantiers évoqués.

Contestant la concentration de pouvoirs et de ressources au niveau métropolitain, des élus du syndicat proposent un compromis : acter la création de la Métropole, mais donner aux conseils de territoires, outre le statut d'EPCI (Établissements de Coopération Intercommunale), la moitié de la fiscalité économique.

Une grosse partie des richesses resterait alors dans les conseils de territoires les plus riches et ferait défaut à la Métropole pour soutenir les projets de communes comme Bagneux.

Les socialistes s'inscriront positivement dans ce probable compromis, mais sans abandonner un double combat :

- doter la Métropole de fonds substantiels de péréquation et d'investissements alimentés par les conseils de territoires les plus riches,
- simplifier le millefeuille territorial sur le périmètre métropolitain en supprimant les départements de la petite couronne, par le transfert de leurs compétences à la Métropole et aux conseils de territoire.



Françoise Hours
Conseillère municipale
Groupe des élus socialistes

LE VRAI PARI DE PARIS MÉTROPOLÉ

La création de Paris Métropole doit permettre plus de solidarité entre les territoires : faire que des villes qui ont moins de 25 % de logements sociaux en réalisent – par construction ou mutation (rachats, conventions ?) – pour que d'autres qui en ont trop (au delà de 50 %), puissent sortir d'une spirale qui emprisonne les populations les plus fragiles dans leurs difficultés. La solidarité passe forcément par le mélange équilibré, dans les mêmes rues, dans les mêmes immeubles, de familles de niveaux de vie différents.

Le pari de la Métropole est donc que toute la petite couronne soit accessible à tous les budgets. Et ce n'est pas encore gagné... Paris Métropole, pour Bagneux, c'est aussi en 2019 et 2020 l'arrivée des métros, lignes 4 et 15. Un atout qui doit créer des activités économiques et attirer de nouveaux habitants sur un territoire qui fait tout pour limiter la spéculation immobilière autour des stations et sur l'ensemble de la ville. Une chance aussi pour la population actuelle qui vivra demain dans une ville plus riche, sans en être chassée par la flambée des prix. Mais que sera donc une métropole durable dans les 50 ans à venir ? Certainement pas une immense ville sans fin, trop dense et polluée ! Bagneux a de l'avance ! Son modèle de "densité" actuel, son cadre de vie "aéré" qui peut encore offrir à ses habitants des espaces verts, des espaces pour la nature et pour une agriculture urbaine, qui nourrissent aussi les liens humains, ne demandent qu'à être pérennisés pour être un exemple de l'aménagement urbain "durable". C'est bien Bagneux qui est en avance, si elle résiste à la domination de cette Métropole-pieuvre qui devra savoir décélérer et trouver des zones de respiration, sous peine d'être invivable dans les décennies à venir. Bon Noël !



Pascale Méker
Adjointe au Maire
Groupe Europe Écologie
Les Verts

BAGNEUX : UN BATEAU BIEN AMARRÉ SUR L'OcéAN DE LA MÉTROPOLÉ DU GRAND PARIS

La Métropole du Grand Paris, définie par la loi du 27 janvier 2014, regroupera 124 communes, 6 695 636 habitants, 762 km², sera constituée de Paris et des trois départements de la petite couronne. Sa création est prévue au 1^{er} janvier 2016. Des territoires d'au moins 300 000 habitants seront mis en place et prendront le relais des intercommunalités préexistantes dans un premier temps. Ce dossier confus dans lequel s'opposent les différents élus devrait se situer au-delà des clivages politiques. Des discussions sont encore en cours. Il est difficile d'y voir clair sur beaucoup de points et en particulier sur la suppression programmée ou pas des départements de la région. Dans ce contexte de la Métropole et dans la confusion avec la création des territoires, les futures élections départementales de 2015 seront bien là, avec des élus en binômes improbables. Le gouvernement réfléchit. Comment fonctionneront les futurs élus dans un environnement instable ? Pour combien de temps ? Quel avenir pour eux ? À suivre... L'opportunité de la Métropole est importante pour Bagneux qui apportera sa diversité, sa dynamique urbaine, son ouverture sur les grands projets, son important développement dans les transports, sa mixité sociale devant encore se développer. Cependant, attention aux dépenses de la Ville avec ses grands projets et à son endettement. Attention aussi à ne pas vouloir entrer dans un trop grand territoire qui peut avoir des avantages, mais aussi des inconvénients par le trop grand nombre de personnes présentes autour de la table. Il faut rester bien amarré tant que la mer est agitée afin de ne pas chavirer. Ce dossier va encore connaître des péripéties avant d'aboutir et nous ne sommes pas à l'abri d'une grosse tempête.



Michèle Pourtaud
Conseillère municipale
Groupe UMP Bagneux

UN GRAND PAS EN AVANT

Après maints rebondissements la loi créant la Métropole du Grand Paris (MGP) a été finalement votée par le parlement avec application au 1^{er} janvier 2016. Cette loi n'est sans doute pas parfaite, la MGP est artificiellement limitée à la petite couronne, laissant de côté des pans entiers du territoire réel de la région parisienne comme l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle, le complexe scientifique et universitaire du plateau de Saclay, mais cette loi a le mérite d'exister. La création de la Métropole du Grand Paris est déjà un grand pas en avant comparé à l'empilement administratif actuel. Les défis qui ont poussé de nombreux élus de tous bords à s'engager pour la création d'une métropole à l'échelle du Grand Paris sont plus que jamais d'actualité : lutte contre les inégalités afin de n'exclure aucune commune de la dynamique métropolitaine, répondre aux défis climatiques qui ne connaissent pas de limite administrative, lutter contre la spéculation foncière et surtout répondre à la crise du logement. La Métropole met en place dès sa création un fonds de soutien à l'investissement pour lutter contre les inégalités territoriales et venir en aide aux communes qui en ont le plus besoin. C'est une réelle opportunité pour le projet de réhabilitation du quartier de la Pierre plate. Cette loi ne fait pas l'unanimité parmi les "barons locaux" de gauche et de droite qui veulent surtout que rien ne change et que tout continue comme avant, où les citoyens sont exclus. Pour que la MGP réponde aux attentes des citoyens, il faut qu'il y ait un consensus entre les élus locaux de diverse sensibilité politique. Cela doit passer par une concertation participative des élus de tous bords et des citoyens.



Patrice Martin
Conseiller municipal
Groupe Bagneux pour nos
enfants



ENTRETIEN

Trois questions au Père Noël

À quelques jours du début des fêtes de fin d'année, le Père Noël a accepté de dévoiler certains de ses secrets.

Entretien exclusif.

Comment se prépare le Père Noël à l'approche des fêtes ?

Voilà vingt-six ans que j'occupe à Bagnex et, comme chaque année, il faut que je sois très organisé. Donc, je me prépare longtemps à l'avance, je note toutes les dates sur mon grand agenda : écoles, crèches, associations, sans oublier le marché de Noël. Je prépare mes affaires avec soin. Je ressens toujours, avant les fêtes, une légère appréhension.

Pouvez-vous nous raconter un moment magique qui, selon vous, résume l'esprit de Noël ?

Après les fêtes de Noël, les enfants, qui me connaissent bien, me croisent souvent dans la rue et me disent, de manière spontanée, avec cette conviction toute naturelle chez eux : "Père Noël, je vous ai aperçu dans mon rêve, vous êtes entrés dans ma maison pour déposer les cadeaux au pied du sapin". C'est ça, la magie de Noël !

Justement, qu'est-ce que Noël représente pour les enfants, aujourd'hui ?

La magie de Noël est toujours vivante. Chaque enfant a sa manière de rêver. Le réel et l'imaginaire se rejoignent. Avant les fêtes, c'est un peu irréel pour eux. Ensuite, quand ils me croisent dans la rue, avec ma barbe qui est naturelle, je précise, et mon costume rouge, le rêve rejoint la réalité. Certains sont très impressionnés, émus, d'autres me font un bisou, me tirent la barbe ! C'est un grand moment de bonheur pour eux mais aussi pour les parents et pour moi.



GRUPE SCOLAIRE ALBERT-PETIT

L'école au fil de l'eau

Après la classe verte, la classe de neige et la classe de mer voici la classe péniche ! Du 29 septembre au 8 octobre, deux classes de CE2 de l'école élémentaire Albert-Petit ont eu la chance de naviguer à bord deux péniches sur le canal du midi, effectuant un aller-retour entre Béziers et Carcassonne. "Nous dormions, mangions et faisons classe à bord mais l'après-midi la péniche s'arrêtait pour

Séjour scolaire un peu spécial pour les élèves de deux classes de CE2 de l'école Albert-Petit à bord d'une péniche sur le canal du midi.

que nous puissions aller visiter les musées et sites de la région", explique l'une des institutrices, Anne Saconney. Les élèves ont aussi pu découvrir le fonctionnement d'une péniche, des écluses ainsi que la faune et la flore du canal et de la région avec une éducatrice spécialisée. "Les enfants ont été enchantés par ce séjour, pour eux ça a été vraiment magique !", ajoute l'institutrice.

CENTRE SOCIAUX ET CULTURELS

Dernière année pour les petits virtuoses

Deux années de suite, les apprentis violoncellistes, violonistes et altistes se sont produits en juin salle Pleyel à Paris, alors qu'ils n'avaient jamais touché d'instrument auparavant. Le projet DEMOS a permis d'initier à la musique classique quatre cents jeunes en Île-de-France. À Bagnex, quinze enfants de 7 à 11 ans fréquentant les Centres sociaux et culturels Jacques-Prévert et de la Fontaine Gueffier ont participé au programme. Un défi relevé haut la main par ces petits Balnéolais, qui s'entraînent pour cette dernière année scolaire du projet, qui n'est pas dénuée de nouveautés. La scène de Pleyel cède



sa place à la salle philharmonique de Paris pour accueillir les musiciens en herbe. Un changement qui ne déstabilisera pas les passionnés qui se retrouveront pour jouer sur les planches, face à deux mille sept cents paires d'yeux le jour J.

Au programme des réjouissances : le *Rondeau pour la gloire* de Lully, la *Bacchanale* de Saint-Saëns, *America* de Bernstein (chant final) et une pièce de musique brésilienne.

Pour l'année prochaine on ne sait pas si DEMOS continue... Mais pour le moment, rendez-vous est fixé au 27 juin à 20h30 à la salle philharmonique de Paris, pour applaudir les concertistes.

LÉONARD-DE-VINCI

Un lycée
très technique

Le lycée professionnel Léonard-de-Vinci propose des filières spécialisées dans les technologies d'aujourd'hui et de demain.

Pas moins de soixante-dix adultes, dont trente-cinq professeurs, encadrent les lycéens venus des quatre coins de France. Le lycée Léonard-de-Vinci est une véritable ruche qui accueille chaque année trois cents élèves. Trois sections professionnelles sur fond scientifique font sa renommée : maintenance des équipements industriels, système électronique numérique et électro-technique communicant. L'établissement se compose de deux bâtiments distincts sur 7 000 m². L'un propose des enseignements généraux : histoire, français, maths... L'autre est plutôt branché nouvelles technologies. Un espace circulaire sous verrière abritant des ateliers pratiques, accueille des élèves comme Chabane, 18 ans, en CAP. En première année d'électro-technique, le tout juste lycéen aime sa filière et surtout la matière "prévention santé environnement". Souhaitant devenir conducteur de tramway à la RATP, le jeune homme raconte : "j'ai fait des recherches et je suis dans le bon CAP pour faire ce métier". Il suffit de pousser la porte d'une salle d'atelier



L'équipe enseignante du lycée Léonard-de-Vinci accompagne les élèves tout au long de leur formation mais également dans leur insertion professionnelle.

un peu particulière pour découvrir des élèves en petit comité, recréer les conditions ultra-réalistes d'une véritable intervention d'installation de panneaux photovoltaïques. Seulement deux lycées dans l'académie, dont Léonard-de-Vinci, proposent cette mention complémentaire en énergies renouvelables accessible aux titulaires du bac. Une spécialisation en un an, qui permet à douze élèves de valoriser leurs compétences sur des cas concrets du type éoliennes ou panneaux solaires.

Une proximité lycée - entreprise

L'établissement accueille des élèves de 14 à 20 ans. En grande majorité des garçons, mais quelques filles font néanmoins leur apparition chaque année. Elles sont souvent "très motivées et respectées des garçons" lorsqu'elles intègrent les formations. Il

régne une ambiance presque familiale dans les locaux, que la principale Dominique Dugenet explique avec enthousiasme : "les élèves sont au maximum vingt-quatre par classe, ils sont bien encadrés, entourés, et nous les accompagnons, tant dans leur poursuite d'études que dans leur insertion professionnelle à la sortie du lycée. Toute l'année, des projets organisés par l'équipe pédagogique permettent aux élèves de comprendre l'univers de l'entreprise". Ils réalisent des stages obligatoires et découvrent un panel de métiers qu'ils ne connaissaient pas. Les élèves cultivent ainsi le sentiment d'appartenir à une promotion ancrée sur le terrain et très rapidement opérationnelle dans le monde du travail.

MÉLANIE GRONDIN

LA JOURNÉE DES ENTREPRISES



Comme chaque année, en janvier, le lycée Léonard-de-Vinci ouvrira ses portes à quinze entreprises partenaires, chacune représentative des filières industrielles de l'établissement. Les élèves de terminale échangeront pendant toute une matinée avec les professionnels de grandes entreprises (EDF, RATP, SNCF), de PME innovantes (Bagneux hydraulique, Lamb'air), d'organismes de formations, notamment. Les professionnels présenteront aux élèves leurs sociétés, les débouchés professionnels et les modalités de recrutement. L'occasion pour les lycéens de réaliser que malgré la crise, les opportunités professionnelles dans les domaines de l'électro-technique, l'électronique ou encore la maintenance industrielle, ne manquent pas.

EMPLOI

La Communauté d'agglomération Sud de Seine organise une rencontre destinée aux cadres et aux jeunes diplômés, intitulée "Le recrutement des cadres : quelles méthodes ? Comment se différencier ?", le mardi 9 décembre à Malakoff. L'occasion de découvrir les outils les plus efficaces et les stratégies les plus adaptées pour se rendre visible auprès des recruteurs. Des experts en recrutement et chasseurs de têtes seront présents pour présenter leurs pratiques et échanger avec les participants.

Mardi 9 décembre 2014 de 14h à 17h à la Maison de la vie associative
28, rue Victor-Hugo à Malakoff. Inscription : 01 55 95 95 32 ou emploi@suddeseine.fr

FNACA

La Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie organise son traditionnel repas dansant avec spectacle le samedi 24 janvier de 12h à 19h à la salle des fêtes Léo-Ferré. Montant de la participation : 46 €. **Réservation : FNACA 3 rue Gabriel-Cosson les dimanches de 10h30 à 12h.** Renseignements : 01 45 47 33 62 ou 01 42 53 97 70.

BRONCHIOLITE

Jusqu'au 22 février, le réseau bronchiolite Île-de-France met en place un centre d'appels spécialisé qui communiquera les coordonnées des kinésithérapeutes disponibles dans leurs cabinets les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h et des médecins disponibles 7j/7 de 9h à 23h.

Standard kinésithérapeutes : 0 820 820 603 (n° Indigo 0,12 €/minute). Ouvert les vendredis et veilles de jours fériés de 12h à 20h et les samedis et dimanches de 9h à 18h.
Standard médecins : 0 820 800 880 (n° Indigo 0,12 €/minute). Ouvert 7j/7 de 9h à 23h.
reseau-bronchio.org

GRIPPE

La campagne annuelle de vaccination contre la grippe saisonnière a commencé et durera jusqu'au 31 janvier 2015. Cette vaccination est particulièrement recommandée pour les personnes souffrant d'affections de longue durée (maladies respiratoires, cardiovasculaires...), personnes obèses, femmes enceintes ou entourage de nourrissons de moins de six mois et les personnes âgées de 65 ans ou plus. La grippe peut entraîner des complications graves chez les personnes fragiles et être responsable de nombreux décès.

ENFANCE JEUNESSE

RESTAURATION SCOLAIRE, ACCUEIL DU SOIR, ÉTUDE

Prise en compte de la grève sur la facture d'octobre

En 2014, la municipalité a poursuivi la réforme des tarifs et règlements des prestations municipales liées à l'enfance, en instaurant des forfaits basés sur un planning de réservation hebdomadaire. L'objectif de cette réforme est d'améliorer la qualité du service et de l'accueil des enfants grâce à une meilleure anticipation du nombre d'animateurs nécessaires à l'encadrement des enfants ou le nombre de repas à commander.

Depuis la rentrée scolaire de septembre 2014, les familles ont donc le choix entre le forfait mensuel à tarif préférentiel (avec un nombre de repas hebdomadaire défini à l'avance) et une fréquentation occasionnelle à l'unité.

En octobre, le mouvement de grève du personnel d'animation sur les nouveaux temps d'activités périscolaires a entraîné des perturbations sur les accueils du soir et les études au mois d'octobre. Un repas n'a pas été servi aux enfants et un autre a été servi sous forme de repas froid.

Pour tenir compte de ces perturbations, le conseil municipal du 18 novembre a décidé à l'unanimité d'appliquer une réduction des tarifs sur la facture d'octobre reçue en novembre. La facture des accueils périscolaires du soir et des études sera diminuée de 50 % et deux jours de restauration scolaire seront déduits du forfait mensuel.

Par ailleurs, de nombreuses familles se sont manifestées, par écrit ou directement à l'accueil du service Éducation, pour se plaindre de soucis rencontrés pour gérer les inscriptions en ligne de leurs enfants sur la nouvelle interface de l'Espace Famille. Certains ont évoqué des soucis de connexion, une trop grande complexité ou un manque de lisibilité, qui ont pu entraîner des inscriptions non validées ou des erreurs.

Conscients de ces difficultés, les services municipaux travaillent actuellement pour améliorer cette interface, afin que les prochaines campagnes d'inscriptions se déroulent d'une manière plus satisfaisante pour tous.

LA VACHE NOIRE VOUS SOUHAITE
UN JOYEUX NOËL



Ouvertures exceptionnelles
les dimanches 7, 14
et 21 décembre

Retrouvez le Père Noël et les ateliers du «Dôme Enchanté» les samedis et dimanches 6-7, 13-14, 20-21 et le mardi et le mercredi 23-24 décembre. (Photos et ateliers offerts par les commerçants).

Plus d'informations sur : www.la-vache-noire.com



ARCUEIL

MON RENDEZ-VOUS SHOPPING

www.la-vache-noire.com - 120 boutiques -

P

GRATUIT 2H

SOLIDARITÉ SANTÉ

INFOS SERVICES

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

L'accès aux soins facilité

Rénové durant tout le mois d'août, le Centre municipal de santé propose, depuis sa réouverture en septembre, un espace et des services modernisés. Reportage.

"Numéro 966, Guichet 1" retentit une voix synthétique à l'entrée principale. Une modernité qui n'échappe pas à Pierrette, 73 ans, s'installant dans la salle d'attente. "Cela a vraiment changé depuis les travaux : c'est plus rapide, on attend moins". Vous venez pour une radio de la cheville ou une consultation chez le dentiste ? Finies les files d'attente à l'accueil général : ces deux services sont dorénavant équipés chacun d'un point de réception spécifique. Ces nouveautés permettent à Nassima, assistante dentaire, de ne plus s'occuper des formalités administratives. "Bénéficier d'un agent d'accueil, me permet de m'occuper plus rapidement de mes patients, qui sont très nombreux au service dentaire". Un roulement des secrétaires médicales est réalisé sur les points d'accueil. Cédric Cheymol, directeur du centre révèle : "En plus d'accélérer le passage des usagers, ce système fait



Un accueil plus efficace et plus convivial pour les patients du Centre municipal de santé.

que les équipes se connaissent mieux et sont plus proches les unes des autres". Pour continuer de faciliter le parcours du patient, depuis son entrée dans le bâtiment jusqu'à sa prise en charge, une amélioration de la signalétique est également prévue prochainement. Des panneaux en dur seront mis en place pour indiquer les diverses spécialités.

"Le bleu c'est apaisant"

Sous-sol, rez-de-chaussée, premier étage, le Centre municipal de santé a été relooké de bas en haut par le cabinet d'architectes balnéolais Brellan d'Arch, au mois d'août. La métamorphose de la décoration ainsi que l'ajout de services a "sus-

cité une agréable surprise auprès des patients", s'enthousiasme une infirmière. Elle explique : "Les gens me disent que c'est très beau au niveau des couleurs et les mamans apprécient l'installation d'un espace de jeux pour les enfants".

La couleur bleue a remplacé le jaune et blanc des murs, et remporte un franc succès auprès des visiteurs, indique Yvette, secrétaire médicale : "Les patients nous disent que le bleu c'est apaisant, ils ne se sentent pas comme dans un hôpital, c'est plus convivial".

MÉLANIE GRONDIN

LOGEMENT SOCIAL

Les élections des représentants de locataires HLM auront lieu jusqu'au 15 décembre. Se tenant tous les quatre ans, elles permettent d'élire plus de 400 représentants siégeant aux conseils d'administration des organismes de logement social, des commissions d'attribution et des conseils de concertation locale. Seuls peuvent voter les titulaires d'un bail de location d'un logement HLM depuis au moins six semaines avant la date de l'élection, quelle que soit leur nationalité. Bulletins de vote et professions de foi des candidats seront déposés directement dans les boîtes aux lettres des locataires. Selon les organismes, il sera possible de voter soit par correspondance, soit par internet, soit à l'urne.

AMÉLIORATION HABITAT

Sud de Seine propose un accompagnement personnalisé en partenariat avec le PACT des Hauts-de-Seine pour l'amélioration de l'habitat : définition des travaux, rénovation de l'habitat, mobilisation des aides disponibles.

Prochaines permanences : lundi 15 décembre de 14h à 17h au siège de Sud de Seine ; immeuble le Fahrenheit, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses. Prendre rendez-vous au 01 55 95 95 32 ou par courriel à habitat@sudde Seine.fr

CRÉATION D'ENTREPRISE

Le service Développement économique de Sud de Seine propose une réunion d'information collective gratuite avec pour sujet "Concrétisez votre projet de création d'entreprise" le mardi 16 décembre de 9h30 à 11h30 à la Maison de l'emploi, 30 rue Gabriel-Péri à Clamart.

Inscription obligatoire : 01 55 95 81 75 ou [economie@sudde Seine.fr](mailto:conomie@sudde Seine.fr)

LA HOTTE DE L'AMITIÉ

Jusqu'à Noël, vous pouvez déposer les jeux et jouets que votre enfant n'utilise plus dans un magasin "La grande récré". Ils seront redistribués à des enfants pour Noël, par l'intermédiaire d'une association locale partenaire.

Lahottedelamitie.fr

BÉNÉVOLAT PETITS PRINCES

L'association Petits princes, qui réalise les rêves des enfants et adolescents gravement malades afin de leur donner une énergie supplémentaire pour se battre contre la maladie, recrute des bénévoles disponibles deux jours par semaine dont le mardi.

petitsprinces.com, 01 43 35 49 00



CCAS

Faire face à la précarité énergétique

Pour éviter de fragiliser davantage des familles précarisées par la crise, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'implique dans la lutte contre la précarité énergétique. "Les impayés de facture d'énergie constituent le premier motif de demandes d'aides", estime Anne Fradin, responsable du secteur actions solidaires. Elle observe que de plus en plus de familles monoparentales ne parviennent pas à faire face à l'augmentation du prix du gaz et de l'électricité. Pour les aider, une chargée de mission précarité énergétique, Sylvie Korn, a rejoint le CCAS en septembre 2013. Cette dernière, via des entretiens individuels, réalise une veille des situations de ménages en impayés d'énergie et négocie avec les fournisseurs pour éviter les coupures.

CCAS, Sylvie Korn, 01 42 31 68 78

SPORT

RUGBY EN HERBE

Essai transformé



"Il ne passe pas, je répète, il ne passe pas". L'entraîneur de Massy s'égosille, sacrifiant sa voix pour rameuter ses jeunes troupes. Il sera récompensé quelques minutes plus tard. Son équipe s'imposera en finale du tournoi annuel de Bagneux face au Racing Club de France (2-1). C'était le mardi 11 novembre, lors de la 10^{ème} édition de Rugby en herbe. Concocté par la section rugby du Club Olympique Multisports de Bagneux (COMB), ce nouvel épisode a tenu toutes ses promesses. D'ailleurs, le public venu nombreux assister aux rushs des jeunes poussins (10 et 11 ans) sur la belle pelouse du stade omnisports n'oubliera pas de sitôt cette journée à laquelle participait également l'Office Balnéolais du Sport (OBS), veillant au fair-play de la compétition. Sous un soleil automnal, ce tournoi à sept, qui se déroulait sur quatre mini-terrains, a accueilli pas moins de 16 équipes (Stade Français, PUC, Garches...) dont, bien sûr, le COMB. Résultat des courses ? Après une entame laborieuse le matin, la formation balnéolaise s'est bien rattrapée l'après-midi, s'imposant devant Antony Métro 92 (3-1), Clamart (5-0), avant de concéder le nul face à Garches (1-1) et la feuille de match face à Poitiers (2-1), achevant l'exercice à la dixième place. Récompensée par le prix individuel du fair-play – c'est Clamart qui a obtenu le prix collectif –, la Balnéolaise Océane Darlot, 9 ans, voulait malgré tout positiver cette belle aventure : *"voilà deux ans que je joue au rugby. On a bien joué, j'ai marqué un essai !"* Chaque joueur a finalement reçu une médaille, en présence de Marie-Hélène Amiable, maire de Bagneux, et de Daniel Lévy, président de l'OBS.



SAVATE FORME

Un mélange de boxe et de fitness

Pour celles et ceux qui trouvent le fitness un peu trop répétitif et monotone, pourquoi ne pas s'essayer à la savate forme ? Cette nouvelle activité proposée depuis la rentrée par la section boxe française du Club olympique multisports de Bagneux allie exercices de fitness et de boxe. *"Il n'y a pas de confrontation : ce sont des mouvements effectués en musique avec des gestes de boxe (crochets, directs, uppercuts etc.), soit face à un miroir soit sur un sac de frappe"*, explique Aurélie Lebreton, l'éducatrice. Très cardio, cette discipline est un bon moyen de se défouler et de garder la forme. Elle a lieu tous les samedis matins de 10h30 à 12h30 au gymnase Jean-Guimier.

Une nouvelle discipline proposée par la section boxe française du COMB pour garder la forme.

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Une patinoire à Joliot-Curie



Incroyable, mais vrai : le gymnase Joliot-Curie va se transformer en patinoire pendant toutes les vacances de Noël, pour les enfants des accueils de loisirs et des centres sociaux et culturels de la ville. Un miracle qui porte un nom : la glace synthétique. Il s'agit en fait de plaques de polyéthylène de 2 m² chacune, chevillées entre elles et recouvertes de produit lubrifiant. L'imitation, paraît-il, est parfaite.

D'après ceux qui ont pu la tester, cette patinoire offre quasiment les mêmes qualités de glisse que la glace naturelle. Avec même quelques avantages en prime : elle est écologique puisqu'elle ne nécessite pas de groupe de froid, rempli de gaz réfrigérant, bruyant et énergivore. Elle se démonte et se remonte à volonté. Et surtout, on ne se mouille pas les fesses quand on chute ! Mise à disposition par le Département dans le cadre du dispositif Vacan'Sports, la patinoire fournit également gratuitement les patins à glace munis de lames, les crosses et les protections de hockey, ainsi que les éducateurs adéquats titulaires du brevet d'État. Tout ce qu'il faut, donc, pour se former au sport favori des Québécois, après une rapide initiation au patinage. Alors, à vos palets... prêts... partez ! Cette année plus que jamais, les activités d'hiver de l'École municipale des sports ne devraient pas laisser nos enfants... de glace.

COMB GYMNASTIQUE

Graines de championnes

Trois à quatre fois par semaine, sept adolescentes s'exercent à la gymnastique avec le Club Olympique Multisports de Bagnex (COMB) dans le gymnase Jean-Guimier.

Il est 19h30, l'entraînement commence. La coach rassemble "ses" filles sur le tapis. Margot réajuste sa queue de cheval. Débardeur noir, short de sport et chaussettes enlevées, elle est prête à s'échauffer. Elle débute par un étirement du cou, des bras, puis s'élanche en saut de biche. Souplesse avant, arrière... Cela fait maintenant sept ans qu'elle réalise ces mouvements avec précision. C'est sa deuxième année au COMB, sous la tutelle de Jennifer Paris, entraîneur de 34 ans. Également arrivée en 2012, Jennifer entraîne des ados de 13 à 17 ans à la compétition départementale. Elle-même gymnaste dans ses plus jeunes années, elle mène une double vie : assistante juridique à Paris la journée, entraîneur de gym aux agrès le soir. Elle est très liée à ses élèves : "j'ai une relation privilégiée avec mes filles. On fait des sorties ensemble, je les ai emmenées à l'Aquaboulevard cet été... On se connaît bien". Exigeante, Jennifer observe avec minutie les figures des filles et pointe chaque erreur de justesse. Poutre, saut de cheval, barres asymétriques et gym

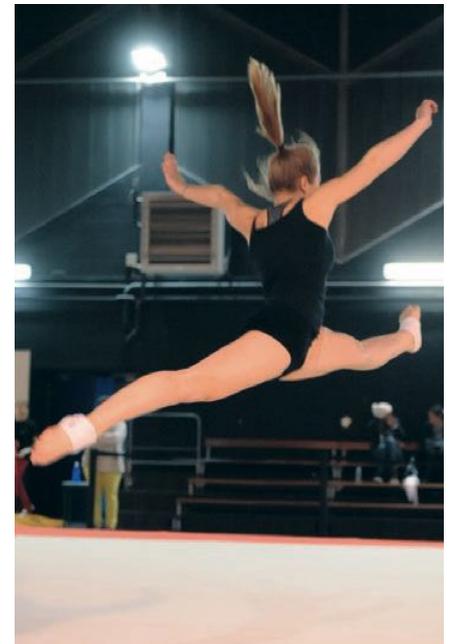


au sol, nécessitent une rigueur et une sécurité bien établie. Le père de Margot regarde sa fille courir et réaliser un "tsukahara" : une roue finissant par un salto. Son admiration se mêle d'une once d'inquiétude, il confie : "C'est un sport dangereux, on ne peut le nier, mais le gymnase est particulièrement bien équipé et sûr par rapport au lieu que fréquentait Margot avec son dernier club". Le COMB c'est aussi le lieu où des amitiés fortes naissent entre les membres. Margot et Justine se sont rencontrées aux entraînements et, depuis, les deux sont inséparables. Le père de la gymnaste ajoute : "Elles sont très proches et se voient souvent en dehors. Même entre parents on est devenu amis". Une belle his-

toire d'amitié forgée sur une passion commune, enfants comme parents. Un amour pour le sport aussi, qui pour autant n'est pas une vocation. Après avoir terminé ses derniers étirements, Justine révèle : "On adore la gym, mais on ne souhaite pas en faire notre métier". Si l'envie vous vient, à vous ou à votre enfant, de rejoindre l'équipe de Jennifer ou des autres entraîneurs du COMB-gym, n'hésitez pas à vous informer sur le site de la section. Vous y retrouverez les horaires, conditions d'inscription et entraînements par âge et niveau des enfants.

MÉLANIE GRONDIN

comb-gym.fr



INITIATIVES

START-UP

Un comparateur de vols pour l'Afrique

Trouver un vol entre deux pays africains ou depuis n'importe quel endroit du monde vers l'Afrique n'est pas si simple. C'est ce qu'a pu constater Edson Kwamet alors qu'il travaillait pour l'Organisation des Nations Unies. "Lorsque vous cherchez un vol entre deux pays africains, on vous fait passer par l'Europe alors qu'il existe des compagnies qui assurent les liaisons mais qui ne sont pas répertoriées par les sites traditionnels", explique-t-il. D'où son idée de créer Connectix, une société basée à Bagneux proposant un site internet entièrement dédié aux vols à destination de l'Afrique ou intracontinentaux, grâce à des partenariats avec de nombreuses compagnies aériennes. Le site permet non seulement de comparer les prix proposés par différentes compagnies mais également de savoir si un visa est nécessaire pour se rendre à destination.

visafyafrica.com



ADAPSA

La sécurité s'apprend à Bagneux

Benoît Lacomme, 37 ans, a fondé ADAPSA en 2000. C'est une société de formation à la prévention des risques professionnels, installée à Bagneux, à dix minutes du RER B. Elle propose deux types de formations. Le premier, d'une trentaine de jours, forme aux métiers de la sécurité les demandeurs d'emploi ou salariés qui souhaitent se reconvertir en agent de protection physique de personnes ou garde du corps. Elle peut aussi concerner les futurs agents de véhicules de tourisme avec chauffeur (VTC), pour lesquels cette compétence est demandée. L'entreprise propose également des formations en direction des entreprises. Qu'il s'agisse d'une crèche, d'une pharmacie ou d'une société d'informatique, maîtriser les gestes pour prévenir des risques physiques nous concerne tous. Comment agir en cas d'incendie ? Ou d'arrêt cardiaque ? Les formateurs enseignent aux salariés les méthodes à appliquer en cas d'urgence.

adapsa.com - benoit.lacomme@adapsa.com



L'ARC EN SEL

Étonnez vos papilles !

Fleurs comestibles, tartare d'algues, graines germées, légumes oubliés ou inattendus... L'Arc en sel vous invite à une dégustation de ces mets extraordinaires le 12 décembre à la baraque de chantier du PPCM. Cette "Association de Ressources Citoyennes Solidaires et Locales", a été créée en mai dernier par cinq Balnéolaises venues d'horizons différents et partageant des valeurs communes en rapport avec le "mieux-vivre". Outre ces recettes, pour le moins originales et bon marché, qui vous permettront d'épater vos proches lors des repas de fêtes, cette soirée sera l'occasion de découvrir les nombreux ateliers (gym, gestion du poids, tricot, couture, massage...) proposés par l'association. Dans un autre registre, l'Arc en sel propose aussi un groupe de parole pour les victimes d'inceste.

Vendredi baraque : le 12 décembre de 19h à 22h, sur le chantier du PPCM, impasse de la Renardière. Participation libre.
Contacts : larcensel192@gmail.com, 06 09 94 04 42 (Theresa), 06 86 24 20 64 (Alice).

l'arc-en-sel
 Association de Ressources Citoyennes Solidaires Et Locales



WILLIAM BAYOL

La France vue du ciel

William Bayol est un passionné d'images aériennes. Avec ses drones il peut survoler la campagne comme les espaces publics en ville, sur autorisation spéciale. Une passion dont il a fait aujourd'hui son métier en créant sa société à Bagneux en 2013.

Le pilote ne quitte pas son drone des yeux. D'un mouvement aérien, la caméra effleure avec aisance les clochers des églises de l'Oise. Mais manipuler cet appareil n'est pas si facile qu'il y paraît. William Bayol, créateur de la société "L'imagerie volante" installée à Bagneux, raconte l'essor de son entreprise. C'est en juin 2013, que ce professionnel de l'informatique et de la photographie, saute le pas. Il décide de commercialiser des images réalisées avec cette technologie innovante. L'avion radiocommandé peut photographier ou filmer des images aériennes jusqu'à 150 mètres d'altitude, au-dessus de sites naturels ou urbains. "Les entreprises ou particuliers qui font appel à ma société sont hétérogènes", précise-t-il. Offices de tourisme, agriculteurs, ou encore géographes ont succombé aux drones mais aussi... le cinéma ! Bon nombre de producteurs de films font appel à des sociétés comme celle-ci pour réaliser des séquences en vue aérienne. "On peut survoler vingt-quatre hectares en seulement dix-sept minutes de tournage, c'est très rapide". Et le chef d'entreprise ne tarde pas d'ajouter : "en France, il y a moins de dix sociétés qui proposent de faire de la retransmission de vidéo en direct, et l'imagerie volante est l'une d'entre elles". Le procédé technique est de plus en plus utilisé dans l'hexagone et à l'étranger, mais William Bayol précise : "la France a été le premier pays à autoriser l'activité



professionnelle des drones, ce qui a permis à des pilotes comme moi de voir leurs rêves se concrétiser et d'évoluer dans l'espace aérien avec un maximum de fiabilité et de sécurité".

"La France est le premier pays à autoriser l'activité professionnelle des drones"

Une précision imbattable

Besoin de connaître l'étendue des dégâts causés par une catastrophe naturelle sur votre propriété, ou le taux d'azote de votre champ de blé ? Les drones ne viennent pas se substituer aux satellites

ou autres moyens aériens existants, néanmoins, ils apportent un plus haut niveau de précision : "un drone peut détailler l'image au point de déceler grâce à des capteurs, des espèces ou

de petites particules dans un champ ou dans un étang". L'entreprise de William Bayol dispose de plusieurs appareils de deux types différents (hélicoptères et avions) et compte en acquérir d'autres dans les mois à venir. Il explique : "gérer une entreprise demande beaucoup de

temps et d'énergie, et je ne pilote plus qu'occasionnellement. Je fais appel à des pilotes, des cadresurs, des monteurs d'images qui travaillent régulièrement pour moi". Tout juste quinquagénaire, l'entrepreneur indique que ses tarifs sont très variables d'un projet à l'autre : "on utilise un type de drone et d'appareil de prise de vues en fonction des attentes du client, qui peut souhaiter obtenir soit un film, soit des photos, alors forcément le devis n'est pas le même".

Une chose est sûre : tant que les êtres humains ne seront pas capables de voler, les drones auront de beaux jours devant eux.

MÉLANIE GRONDIN

CULTURE



3 QUESTIONS À DANIEL MESGUICH

Une autopsie des sentiments

Metteur en scène de *Trahisons* d'Harold Pinter, Daniel Mesguich répond à nos questions sur cette pièce étonnante, jouée le 5 décembre au théâtre Victor-Hugo.

Pourquoi avoir mis en scène cette pièce ?

Daniel Mesguich : Tout simplement, parce que j'adore Harold Pinter. C'est un auteur génial, dont la phrase à double, voire à triple détente, est un délice. Dans cette pièce, il nous livre une triangulaire classique des drames amoureux : Emma, une femme, a trompé Robert, son mari, avec Jerry, celui qui était son meilleur ami. Mais l'intérêt de ce récit n'est pas dans l'intrigue. Elle est dans son processus narratif.

L'ingéniosité de *Trahisons* repose-t-elle sur le fait de commencer la pièce par la fin de l'histoire ?

DM : Tout à fait. Il n'est pas question de mensonge mais de sincérité. C'est le récit d'une immense rêverie, où les scènes s'imbriquent les unes dans les autres. Cette chronologie inversée est la traduction d'un dialogue où chaque non-dit a son poids, où les mots cachés, inconsciemment, révèlent beaucoup des personnages. C'est une quête vers la matrice du problème, une enquête, voire une autopsie des sentiments.

Où est l'amour dans tout cela ?

DM : Partout et nulle part. C'est une histoire d'amour, d'humour, mais aussi une tragédie. Un peu à la manière de Roméo et Juliette, mais avec la présence d'une tierce personne. On ne peut pas toujours dire la vérité. De micro-trahisons en micro-trahisons, cela en devient une énorme tromperie.

Théâtre Victor-Hugo,

le vendredi 5 décembre à 20h30.

Réservations : 01 46 63 10 54

Médiathèque Louis-Aragon

Plongée dans l'univers des comics

Pendant deux mois, la médiathèque organise une série d'événements autour des BD américaines : exposition, conférences, atelier de création d'un comic strip et jeu de rôle.

En décembre et janvier, la médiathèque invite les Balnéolais à découvrir l'univers des comics, c'est-à-dire les bandes dessinées américaines. Prenant tout d'abord la forme de trois à quatre images horizontales (comic strip) racontant une petite histoire humoristique en dernière page des quotidiens américains, les bandes dessinées ont pris un véritable essor avec les super-héros : *Captain America*, *Les Quatre fantastiques*, *L'Incroyable Hulk*, *Thor*, les *X-Men* de Jack Kirby, en passant par *Spider-Man* créé par Steve Ditko ou encore *Tarzan* et *Conan le Barbare* de Frank Frazetta. Le 9 décembre, lors de la première conférence de l'Université pour tous sur ce thème, Alex Nikolavitch, scénariste et traducteur de bandes dessinées, reviendra en détail sur les figures et mythes des super-héros et leurs racines. "Les super-héros sont des versions modernes de personnages de la mythologie, comme *Hercule* et *Samson*, qui ont inspiré *Superman* ou encore les *Amazones pour Wonder Woman*". Il poursuit avec une petite anecdote concernant le créateur de *Wonder Woman* : "Marston a contribué à la création du polygraphe ou détecteur de mensonge et, en petit clin d'œil, il a doté son héroïne d'un lasso obligeant les personnes qui étaient prises dedans à dire la vérité !".

Messages cachés

Une semaine plus tard, Xavier Fournier, rédacteur en chef de la revue *Comic Box*, ayant collaboré à divers titres (notamment *l'Écho des Savanes*) abordera



quant à lui le sens caché des comics. "Le message en surface est souvent très différent de celui sous-entendu, raconte-t-il, par exemple les Américains étant très puritains, il y avait beaucoup d'allusions sexuelles mais rien d'explicite. Pour contourner la censure, certains auteurs cachaient le mot sexe dans le mobilier ou le décor ! Il y avait aussi des allusions à des situations politiques, des héros se battant contre les nazis bien avant 1941, ou encore le scandale du Watergate sous-jacent à une histoire de *Captain America*".

D - see page 2

VE
ve
CTORIAL



Vivre l'aventure comics

Mais les comics, ce ne sont pas que les super-héros. Lors de l'exposition qui se tiendra du 3 décembre au 31 janvier, les visiteurs pourront découvrir pas moins de 90 couvertures de comics, allant des années 30 aux années 60, du policier au western, de la romance à la science-fiction. De quoi combler ses lacunes en la matière !

Et pour ceux qui souhaiteraient à leur tour se lancer dans la BD, l'artiste plasticienne Françoise Reiffers organisera un atelier de création d'un comic strip le 20 décembre, où chacun pourra créer son héros, super-



héros ou... anti-héros !

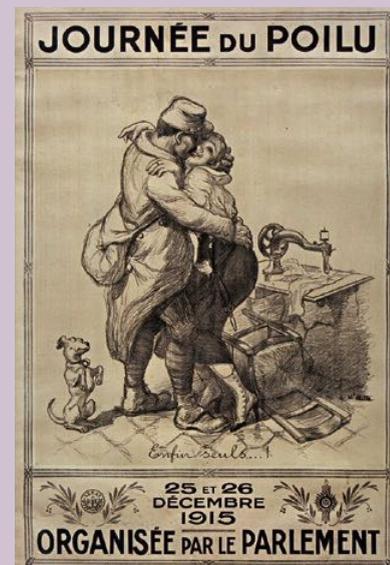
Enfin pour s'immerger totalement dans cet univers dessiné et vivre en direct une aventure inédite, l'association Footbridge proposera un jeu de rôle le 10 janvier, avec un scénario de base, que les participants feront évoluer en fonction de leurs personnages et des situations qu'ils créeront.

SANDRA DERUÈRE

Agenda détaillé p. 37



NOËL EN 1914



En décembre 1914, l'opinion publique a compris que la guerre courte était un mythe. Une guerre de position s'installe, la "guerre des tranchées". Dans les familles, on devine que les hommes partis au front ne seront pas de retour à Noël. Les foyers des mobilisés sont sans ressources car, dans la plupart des familles d'avant guerre, l'homme est le seul à travailler. La loi du 5 août 1914 prévoit des allocations pour les familles nécessiteuses. La distribution de ces aides est organisée par les communes. Les mairies doivent ainsi faire face à des dépenses extraordinaires, non prévues au budget. Pour financer ces nouvelles dépenses, des crédits sont alloués par les départements. La mairie de Bagneux, les archives l'attestent, organise une soupe populaire, distribue des vivres (légumes, viande, pain...), des médicaments. Des souscriptions nationales sont lancées et les habitants sont eux aussi mis à contribution, selon leurs revenus. L'image du poilu, ce héros qui se sacrifie pour les civils de l'arrière, se diffuse dans la population. Une propagande se développe sur l'idée que la solidarité fonde l'union et l'union doit mener vers la victoire. Elle permet de collecter des fonds lors de journées nationales, comme la Journée du poilu, les 25 et 26 décembre avec des slogans comme : "pour que papa vienne en permission, s'il vous plaît". Le décret du 13 septembre 1914 permet la première émission des bons de la Défense nationale : à compter de cette date le Trésor émet de manière permanente et sans plafonnement des bons (emprunts d'État) auprès du grand public.

VALÉRIE MAILLET

VALERIE.MAILLET@MAIRIE-BAGNEUX.FR

01 46 56 54 01

AGENDA

SALLE DES FÊTES
LÉO-FERRÉ
rue Charles-Michels
01 46 65 58 10

MAISON DE
LA MUSIQUE ET
DE LA DANSE
rue Étienne-Dolet
01 70 19 30 50

Du 1^{er} au 31 décembre

ACCROCHAGE

Françoise Leboullenger

La fabrique des souvenirs, aquarelle et acrylique.

Médiathèque Louis-Aragon

Jusqu'au 19 décembre

EXPOSITION

Chaix, étiquettes et protocole

Du mardi au vendredi de 14h à 17h, nocturne le mardi jusqu'à 20h.

Maison des arts

Mercredi 3 décembre

15h et 16h/17h

CINÉ-GOÛTER ET P'TIT CINOCHÉ

Pat et Mat de Marek Benes

Théâtre Victor-Hugo

Vendredi 5 décembre

19h30

SOIRÉE JEUNES MAJEURS JEUNES DIPLÔMÉS

Dîner, spectacle et signature de la convention avec l'association Nos quartiers ont des talents.

Sur invitation

Salle des fêtes Léo-Ferré

20h30

THÉÂTRE

Trahisons

Compagnie Miroir et Métaphore, mise en scène de Daniel Mesguich (lire p. 34)

Théâtre Victor-Hugo

Vendredi 5 décembre

À partir de 16h

Samedi 6 décembre

Dimanche 7 décembre

Toute la journée

MARCHÉ DE NOËL

Place Dampierre

Samedi 6 décembre

20h30

MUSIQUE DU MONDE

Double plateau : Natalia

Doco suivie de Flavia

Coelho "Mundo Meu"

Théâtre Victor-Hugo

Dimanche 7 décembre

10h

NANBUDO

Coupe d'Île-de-France

Dojo Olivier-Pierre-Goin

11h

CONCERT DU DIMANCHE

Paris, capitale du monde

Maison de la musique et de la danse

Lundi 8 décembre

14h30/18h/20h

CINÉMA

Gemma Bovary

d'Anne Fontaine

Théâtre Victor-Hugo

Mercredi 10 décembre

19h

CONFÉRENCE RATP

Le point sur les travaux à venir pour le prolongement de la ligne 4 depuis Montrouge.

Préau de l'école maternelle Joliot-Curie

Jeudi 11 décembre

20h30

JONGLAGE SUR PERCUSSIONS

Maputo Mozambique

Compagnie Thomas Guérineau et Compagnie des Jongleurs du Mozambique

Théâtre Victor-Hugo

Vendredi 12 décembre

20h30

CONFÉRENCE

Les Arméniens à Madras

L'origine de cette communauté du sud de l'Inde, son importance dans le développement de Madras et le mouvement de libération arménien, la vivacité de son héritage.

Intervenante : Mme Saténig Toufanian, professeur de philosophie et docteur en Histoire.

Salle Paul-Vaillant-Couturier

Samedi 13 décembre

De 13h à 16h

GÉOTHERMIE

Portes ouvertes du chantier de géothermie avec visite guidée sur le "talus pédagogique" surplombant le chantier.

Entrée avenue du Maréchal Foch

17h

CINÉ-CONCERT

Les merveilleuses aventures du Prince Ahmed

Réalisation : Lotte Reiniger. Musique : Tarik Chaouach.

Réservation souhaitée au 01 46 57 81 05 / 01 46 57 45 75

Maison de la musique et de la danse

Samedi 13 décembre

Dimanche 14 décembre

De 14h à 19h

ATELIERS EN FAMILLE

Ouverture en week-end de l'exposition Chaix, étiquettes et protocole. Ateliers en famille gratuits sur inscription.

Maison des arts

Lundi 15 décembre

14h30/18h/20h

CINÉMA

Party Girl de Marie

Amachoukeli, Claire

Burger et Samuel Theis

Théâtre Victor-Hugo

Mardi 16 décembre

20h

CONSEIL MUNICIPAL

(lire p. 8)

Salle des fêtes Léo-Ferré

Mercredi 17 décembre

14h

APRÈS-MIDI DANSANT

Pour les retraités.

Salle des fêtes Léo-Ferré

15h

CONTE-GOÛTER

Médiathèque Louis-Aragon

Mercredi 17 décembre

14h30/17h

Dimanche 21 décembre

15h

CINÉMA

Opération Casse-noisette

Théâtre Victor-Hugo

Jeudi 18 décembre

19h

CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUD DE SEINE

Ancienne mairie

Samedi 20 décembre

10h30/11h15

L'HEURE DU CONTE

Pour les enfants de 18 mois à 3 ans, puis de 4 ans à 6 ans.

Sur inscription

Médiathèque Louis-Aragon

20h30

MIME ET THÉÂTRE MASQUÉ

Hôtel Paradiso

Famille Flöz

Théâtre Victor-Hugo

Dimanche 21 décembre

17h

Lundi 22 décembre

14h30/18h/20h

CINÉMA

Marie Heurtin de

Jean-Pierre Ameris

Théâtre Victor-Hugo

Mardi 6 janvier

De 19h à 21h

UNIVERSITÉ POUR TOUS

Cycle Théâtre : De Molière à la mise en scène

Molière et ses metteurs en scène. Intervenant : Bernard Faivre, professeur émérite d'études théâtrales à l'Université de Paris-Ouest Nanterre.

Médiathèque Louis-Aragon

MAISON DES ARTS
15, avenue
Albert-Petit
01 46 56 64 36

**MÉDIATHÈQUE
LOUIS-ARAGON**
2, avenue
Gabriel-Péri
01 46 57 08 76

**THÉÂTRE
VICTOR-HUGO**
14, avenue
Victor-Hugo
01 46 63 10 54

**MAISON
DU PROJET**
37, avenue
Louis-Pasteur
01 46 63 97 74

**ESPACE
MARC-LANVIN**
22, rue
Blaise-Pascal
01 45 36 13 30

LE COMICS

Du 3 décembre au 31 janvier 2015

EXPOSITION

Comics, le Golden Age

Mardis 9 et 16 décembre

De 19h à 21h

UNIVERSITÉ POUR TOUS

Samedi 20 décembre

De 14h à 17h

ATELIER DE CRÉATION

Samedi 10 janvier

De 14h à 17h

JEU DE RÔLE

(lire article pp. 34,35)

Renseignements et inscriptions :
01 46 57 81 05 / 01 46 57 45 75

Médiathèque Louis-Aragon

RÉCEPTION

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL



Section Argent (20 ans)

ALEXIS Annie
ANTUNES GOMES Antonio
ARMAS Rose
BATHILY Maimouna
CARBONEL Alain
CHACUN Claire
DIABY Aïssatou
DURANT Béatrice
EYERMANN Martine
GAVIER Rameaux
HASSANI Messaouda
KOFFI Amélan
LEFEVRE Caroline
LEGER Eric
LOCHERON Catherine
LOURDEZ Corinne
MARCHAND Patricia
NEDJAM Saliha
ROMION Nathalie
VAJOU Jeannette

Section Vermeil (30 ans)

ANDRE Jean-Yves
BRETON Françoise
CLAISSE Joël
CORBIER Corinne
CORNET Georges
EL HABIB Habib
KALLOGA Mamadou

LE GLASSE Corinne
MORIN Agnès
PACQUIER Véronique
SEGALA Carole
VASSEUR Nadine

Section Argent/Vermeil

(2 diplômés 30 ans)

CHEVALIER Philippe
COLLIN Jean-Pierre
MARTIN Véronique
TAHON Véronique

Section Vermeil/Or

(2 diplômés 35 ans)

POINET Claudine

Section Argent/Vermeil/Or

(3 diplômés 35 ans)

KRAINI Nasr Ben Ahmed
VANDECASTEELE Daniëlle

Section Or (35 ans)

AUBERT Brigitte
CHIQUET Paule
DUPONT Sylviane
FOREAU Jacky
FOSSARD Jean-Yves

GAILLARD Jean-Claude
GERVELAS Anicette
GRASLAND Armel
LAMIRE Evelyne
MARIE Georges
MONTAUFIER Roselyne
ZARROUK Fatima

Section Grand or (40 ans)

BILKE Pascale
DA SILVA Manuel
DESHAYES Sylvie
HUE Gilles
MERAUX Françoise
SEPREY Muriel
VILLAEYS Jean-Michel

Section Or/Grand or

(2 diplômés 40 ans)

FONTAINE Nadia
POINTURIER Marcel

Section Vermeil/Or/Grand or

(3 diplômés 40 ans)

ROQUES Dominique
SAMMAR Mohamed

Les vendredis "baraque"

de 19h à 22h

Vendredi 5 décembre

Le Photo club de Bagneux organise une exposition et une projection de photos sur les travaux du Centre des arts du cirque et des cultures émergentes.

Vendredi 12 décembre

L'association l'Arc en sel propose une rencontre "gastronomiquement" étonnante et alléchante avec des mets "extra-ordinaires" (lire p. 32).

Vendredi 19 décembre

Soirée de Noël organisée par le Plus petit cirque du monde, avec bal, spectacle et surprises ! Entrée libre et gratuite.

Impasse de la Renardière
Renseignements : 01 46 64 93 62

INFOS PRATIQUES

ÉTAT CIVIL

Attention - Aucune publication de naissance ne peut se faire sans autorisation écrite des parents. Si la mairie du lieu de naissance ne vous sollicite pas à ce sujet et que vous souhaitez voir la naissance de votre enfant paraître dans le journal municipal, merci d'envoyer une demande écrite accompagnée de la copie de votre pièce d'identité au service population à l'Hôtel de ville.

Ils sont nés

Nélya ABED
Houleye BA
Marwa BENAMOR
Alymah CAMARA
Elyna CHENG
Giovan DEVIN
Selma EL HARRAK
Raïan GARCIA
TOBARES
Naïm HADJI
Owen HAESIG
RODET
Anaïs HAMDAD
Lojayne IBRAHIM
Sekou JAWARA
Ilyes MAREGHNI
Naïm MEJNAOUI
Nuzla MOHAMED
NIZAR
Kaïs OUBRAHIM
Lara PEQUENEZA
MOITEIRO
Liam PUATI KUNZI

Aliah PUATI KUNZI
Imane RENARD
Santino ROVITO
Al-yassaa SAHI
Ziyad SIFI
Bilal SOUAHLIA
Tsomo TENZIN
Moussa TRAORE
Andrea VIDAL

Ils se sont mariés

Vincent DENOT
& Malgorzata
SIEDLZYNSKA
Mohamed
ELGENDY & Muriel
REYNAUD
Ahmed FERHAT &
Sofia NOUASRIA
Ali KECHIR &
Souheyla OULHADJ
Hamid KESSAS &
Sylvie GARCIA
Djamel REZZOUQ

& Saliha
BOUCHERRAB

Ils nous ont quittés

Adam AMZAOUI
Roger BERNARD
Patrick CARPENTIER
Philippe CINOTTI
Maria
CONCEICAO
ALVES veuve
FERREIRA DA SILVA
Renée D'ANDRÉA
veuve PROVOST
Fatima DEHAK
veuve DEHAK
Micheline
DELAMOTTE veuve
CAJET
Alain DOLLÉ
Madeleine
DUVERGER épouse

MEHR

Simonne FLEURAT
veuve ARLIGUI
Roger GLÉNISSON
Yvonne HOUARD
veuve DION
Yvette ICHTERTZ
veuve NIQUET
Ibrahim KAMARA
Bernadette
LEBRETON épouse
HUARD
Marie
LOUSTAUDAUDINE
veuve COSSON
Messaouda
MOHAMED
MAMAR veuve
BELGACEM
René MOREL
Giuseppe
SPAGNULO
Bruce VERDAVAINE

Hommage à Philippe Cinotti

L'enfance et la jeunesse étaient au cœur de l'engagement bénévole de Philippe Cinotti, décédé le 2 novembre à l'âge de 61 ans. Jeune père de famille, déjà, il militait à la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves (FCPE) où il s'impliqua jusqu'à endosser la responsabilité de président de l'union locale. Un parcours qui le conduisit jusqu'aux fonctions de délégué départemental de l'Éducation nationale, chargé pendant de nombreuses années de veiller au bien-être des enfants

scolarisés à Bagneux et à leurs conditions d'accueil. Membre dirigeant du COMB et de l'OBS, il a défendu ardemment les valeurs de solidarité, de respect et d'égalité hommes-femmes dans le sport. C'est dans cet esprit qu'il a accompagné l'équipe féminine de foot du COMB jusqu'au niveau de la deuxième division nationale. Marie-Hélène Amiable, maire de Bagneux, a rendu un dernier hommage à cet homme "attachant, simple et chaleureux", avant son inhumation au cimetière communal.

RESTAURATION SCOLAIRE

LUNDI 01	MARDI 02	MERCREDI 03	JEUDI 04	VENDREDI 05
Salade d'endives aux noix Omelette au fromage Purée de pommes de terre Emmental ou St Nectaire Compote de pomme BIO	Crêpes au fromage ou aux champignons Poisson pané Épinard à la crème Kiri Fruit de saison	Betteraves râpées BIO Spaghettis bolognaise gratinés Yaourt nature BIO	Salade de maïs Rôti de dinde charcutière Riz et petits légumes Chantennaise Fruit de saison	Potage de légumes Cabillaud à la Dieppoise Pomme vapeur et brocolis Camembert ou brie Fruit de saison
LUNDI 08	MARDI 09	MERCREDI 10	JEUDI 11	VENDREDI 12
Carottes râpées BIO aux raisins Poulet Frites Yaourt BIO framboise ou abricot	Taboulé Steak haché Chou fleur Babybel ou emmental Fruit de saison	Tomates Mozzarella Dinde au four Jardinière de légumes Poire ou pêche au sirop	Chou rouge ou blanc BIO Filet de colin sauce suprême Boullghour Chocolat liégeois	Salade sombrero Paupiette de veau sauce tomate Pâtes et haricots verts Carré de l'est ou bûche de chèvre Fruit de saison
LUNDI 15	MARDI 16	MERCREDI 17	JEUDI 18	VENDREDI 19
Betteraves rouge BIO Gratin de pâtes au jambon Crème de noix Fruit de saison	Potage vermicelle Rôti de bœuf Petits pois à la Française Flan lacté BIO	Salade d'hiver Filet de poisson meunière Poêlée bretonne et pommes de terre Mimolette ou Edam Fruit de saison	MENU DE NOËL	Salade de lentilles BIO Bœuf braisé aux carottes BIO Coulommiers ou Brie Fruit de saison
LUNDI 22	MARDI 23	MERCREDI 24	JEUDI 25	VENDREDI 26
Salade de pâtes Œufs durs Florentine aux croûtons Coulommiers Fruit de saison	Concombre vinaigrette Brandade de poisson Yaourt BIO Biscuit	Salade verte Escalope de dinde Haricots plats d'Espagne Edam Pâtisserie	FÉRIÉ	Salade de pommes de terre BIO Steak haché Tortis Tome blanche Fruit de saison
LUNDI 29	MARDI 30	MERCREDI 31		
Coleslaw Rôti de dinde sauce forestière Chou fleur au gratin Fromage blanc aux fruits	Tarte aux poireaux Paupiette de saumon Pommes persillées Brie Fruit de saison	Potage aux champignons Sauté d'agneau Poêlée forestière Saint Paulin Fruit de saison		

PHARMACIE DE GARDE

AVERTISSEMENT

Si la pharmacie indiquée est fermée, joindre le commissariat de police de Bagneux (01 55 48 07 50) qui tient à jour la liste des pharmacies de garde les dimanches et jours fériés. Porte d'Orléans, une pharmacie est ouverte tous les dimanches et jours fériés : Pharmacie Principale de la Porte d'Orléans 4 place du 25 Août 1944, 75014 Paris, 01 45 42 27 75.

Dimanche 7 décembre

Pharmacie du Pont Royal
212 avenue Aristide-Briand
01 46 65 53 20

Dimanche 14 décembre

Pharmacie de la Fontaine
1 bis rue des Tertres
01 46 64 53 96

Dimanche 21 décembre

Pharmacie du Port Galand
11 square Victor-Schoelcher
01 46 63 08 02

Jeudi 25 décembre

Pharmacie des Bas Longchamps
1 Centre commercial des Bas
Longchamps
01 46 63 04 49

Dimanche 28 décembre

Pharmacie Koskas
1 avenue du Général de Gaulle
09 65 16 62 72

Jeudi 1^{er} janvier

Pharmacie de la Madeleine
16 allée de la Madeleine
01 46 63 53 74

Dimanche 4 janvier

Pharmacie Pasteur
12 avenue Louis-Pasteur
01 46 65 89 15

NUMÉROS UTILES

VOS ÉLUS À VOTRE SERVICE

SUR RENDEZ-VOUS À L'HÔTEL DE VILLE

57, avenue Henri-Ravera 01 42 31 60 00
Horaires d'ouverture de l'Hôtel de ville
Le matin : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, le mardi de 10h à 12h, l'après-midi : du lundi au vendredi de 13h30 à 17h, des permanences sont assurées les mardis et jeudis, de 17h à 19h30.

MAIRIE ANNEXE

8, résidence du Port-Galand
01 45 47 62 00

CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ

2, rue Léo-Ferré 01 45 36 13 50

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

57, avenue Henri-Ravera 01 42 31 60 55

RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES

DU CLOS LA PAUME

17, avenue Albert-Petit 01 55 58 13 80

CENTRE MÉDICO SPORTIF

37, rue des Blains 01 49 65 69 65

CENTRE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE

64, rue des Meuniers
enfants 01 45 36 14 65
adultes 01 46 63 45 50

COMMISSARIAT DE BAGNEUX

1, rue des Mathurins 01 55 48 07 50

POLICE MUNICIPALE

5, rue Salvador-Allende 01 46 56 00 33

MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT DES BLAGIS

8, bis rue de la Sarrazine
01 46 64 14 14

LA POSTE

2, avenue Henri-Barbusse
3631 (non surtaxé)

LA POSTE (CHÂTEAUBRIANT)

32, avenue Henri-Barbusse
3631 (non surtaxé)

LA POSTE (BAS LONGCHAMPS)

Centre commercial des Bas Longchamps
3631 (non surtaxé)

TRÉSOR PUBLIC

27, rue Salvador-Allende 01 47 35 43 09

RATP CENTRE INFORMATION

0892 68 77 14

N° VERT COLLECTE DÉCHETS

0800 029 292

CONSEILLER ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Permanence téléphonique 01 47 85 11 13

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIO)

24 rue Arthur-Auger
92120 Montrouge 01 46 57 24 75
www.orientation.ac-versailles.fr/cio-montrouge

CENTRE ANTI-POISON 92

01 40 05 48 48

FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE

01 47 91 48 44

URGENCES PSYCHIATRIQUES

01 45 65 81 09 - 83 70 (répondeur)

URGENCES DENTAIRES

01 47 78 78 34

JEUNES VIOLENCES ÉCOUTE

0800 20 22 23

POMPIERS

le 18

SAMU

le 15

POLICE/GENDARMERIE

le 17

SOS SERINGUES

0800 50 01 57

SOS MÉDECINS

01 47 07 77 77 ou 0820 3324 24

SOS 92 GARDES ET URGENCES MÉDICALES

01 46 03 77 44

SEDIF EAU

0811 900 918

Restaurant traditionnel
réouvert depuis le 1^{er} septembre
Plat du jour 10 €,
Formule 13 €, Menu 17 €
Service continu Snack
de 8 à 20 heures.



Cuisine française
100% fait maison,
70 places, patio intérieur,
Groupes, banquets, réunions...
Evénements, musique,
privatisation possible

107, rue Jean-Marín Naudin | 92220 Bagneux | Tél. : 01 46 57 94 93 | aubergedebagneux@sfr.fr | www.aubergedebagneux.com

LR
Styliste
Visagiste



Carte
de fidélité

COIFFURE

Hommes - Femmes - Enfants

01.42.53.90.70

Journée continue du mardi au samedi de 9h à 19h
■ Nocturne le jeudi de 11h à 21h

3, avenue du Général de Gaulle - Bagneux

Encore une bonne journée...
Et c'est comme ça tous les jours.

SUZUKI
Way of Life!

S-CROSS
Plus qu'une voiture, un état d'esprit.

5 ANS D'ENTRETIEN + GARANTIE + ASSISTANCE
Jusqu'à 2700 € d'avantages offerts*

www.groupeSafi.fr
222 avenue Aristide Briand/RN20 - Bagneux
01 46 55 57 75

Modèle présenté : Suzuki S-Cross 1.6 VTT Pack : 22 290 € + peinture métallisée 530 €. Consommations mixtes CEE gamme Suzuki S-Cross (l/100km) : 4,4 - 5,7. Emissions CO₂ (g/km) : 114 - 130. (1) Offre 5 ans entretien, garantie et assistance : Contrat « Premium Club » 5 ans comprenant l'entretien, selon les préconisations Suzuki (hors pneumatiques), l'extension de garantie (au terme de la garantie constructeur) et l'Assistance 24/24, kilométrage illimité. Voir modalités de souscription, conditions générales et exclusions disponibles sur simple demande en concession. Offre valable pour les véhicules S-Cross essence et S-Cross Diesel, d'une valeur totale de contrat tarif public respectivement de 2 217 € TTC et 2 706 € TTC. Les prestations panne mécanique et Assistance sont gérées par la société Opteven Assurances: Société d'assurance au capital de 5 335 715 euros - Siège social: 35-37 Rue Louis Guérin 69100 VILLEURBANNE - RCS Lyon n°379 954 886. Les prestations d'entretien sont gérées par Opteven Services : SA au capital de 365 878 euros - Siège social: 35-37 Rue Louis Guérin 69100 VILLEURBANNE RCS Lyon. 333 375 426. Les prestations Pannes Mécaniques et l'Assistance Opteven Assurances peuvent être souscrites indépendamment, à des conditions disponibles auprès d'Opteven Assurances ; de même les prestations Entretien peuvent être souscrites indépendamment, à des conditions disponibles auprès d'Opteven Services. Offre non cumulable avec d'autres remises en cours. Offre promotionnelle valable pour toutes commandes d'un S-Cross neuf jusqu'au 15/12/2014, chez les concessionnaires participants, dans la limite des stocks disponibles. Offres réservées aux particuliers, en France métropolitaine, non cumulable avec d'autres remises en cours. Tarif au 01/07/2014. *Way of Life! Un style de vie ! www.suzuki.fr

Votre
publicité
dans

INFOS BAGNEUX

Diffusé chez tous vos clients
résidentiels ou professionnels, distribué
dans toutes les boîtes aux lettres.



01 55 69 31 00
contact@hsp-publicite.fr

Belle
Vie

Services à la personne

Notre Agrément / Déclaration : SAP503279747, vous permet de bénéficier d'une

réduction fiscale de 50% sur toutes nos prestations



Assistance

Aide aux courses
Nous effectuons et livrons
vos courses...

Repassage
Collecte et livraison
sous 72h

Bricolage

Fixer une étagère, une tringle
à rideau...



Ménage, entretien de la maison
Dépoussiérage, lavage...

Jardinage
Tondre le gazon, tailler
les haies...

Assistance Informatique
Installation matériel, internet...

Partez tranquille
Relever du courrier...

Tél.: 09 64 48 55 35 (Prix d'un appel normal) eMail : info@bvassistance.fr

4 rue du clos lapaume - 92220 Bagneux

Besoin de vendre rapidement cet hiver ?



Nous nous engageons à trouver un acquéreur dans un **délai maximum de 90 jours**. Sinon, vous bénéficiez d'une remise sur nos honoraires de 20 % par mois supplémentaire, pouvant aller jusqu'à 100 %*.



guy-hoquet.com

* Lorsque vous signez un Contrat Exclusif Garanti, nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour présenter un acquéreur au Prix Marché dans un délai maximum de 90 jours. Passé ce délai, vous bénéficierez d'une remise sur nos honoraires de 20% par mois supplémentaire, pouvant aller jusqu'à une remise totale. Retrouvez les agences proposant le dispositif « Garanties Guy Hoquet » sur www.guy-hoquet.com. Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.



**14 rue de la Mairie
92220 BAGNEUX**

du lundi au samedi de 9h30 à 12h30
et de 14h00 à 19h30

Tél. : **01 49 65 63 30**
bagneux@guyhoquet.com

**ESTIMATION
GRATUITE**